

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/>            | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:    Pagination continue.  |                                     |   |

# LE MONDE ILLUSTRÉ

## ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50  
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance  
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

12<sup>ME</sup> ANNÉE, No 593.—SAMEDI, 14 SEPTEMBRE 1895

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.  
BUREAUX, 42, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

## ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents  
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents  
Tarif spécial pour annonces à long terme



BEAUX-ARTS.—UNE LECTURE INTÉRESSANTE

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 14 SEPTEMBRE 1895

## SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Ledieu. — Comment on voyageait, de Québec à la Malbaie, il y a cent ans, par Laure Conan. — Poésie : L'étoile du soir, par Alfred de Musset. — Nouvelle acadienne : L'oncle Ben, par Firmin Picard. — La carabine (avec gravure), par Fulbert Dumontel. — Acadia, par Benjamin Sulte. — Carnet du *Monde Illustré*. — Monument au Père Marquette (avec gravure). — Poésie : L'enfant au sommeil, par Jos.-H. Dugas. — Photographie sous-marine (avec gravure). — Renseignements divers. — Primes du mois d'août. — La mode (gravure). — Choses et autres. — Jeux et récréations. — Les échecs. — Feuilleton : La mendiante de Saint-Sulpice, par Xavier de Montépin.

GRAVURES.—Beaux-arts : Une lecture intéressante. — Lowelltown (Maine) : Le flottage des billots dans la chute. — Le service religieux à bord d'une frégate anglaise, le dimanche matin. — A travers le Canada : La montagne de Saint-Bruno, vue prise de Saint-Bazile ; Mattawa, Ont. ; Hôpital des Soeurs Grises ; Lac Mégantic ; Le Grand Central Hotel ; Les travaux sur la nouvelle branche du Québec-Central.

## PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



AVANT dix ans, peut-être, les citoyens des grandes villes du Canada porteront un poignard suspendu à leur cou, en guise de chaîne de montre, et un revolver enveloppé dans leur mouchoir de poche.

C'est ainsi que s'exprimait M. de Gaspé, dans les *Mémoires* qu'il a écrits il y a quelques trente-cinq ans, et vous pouvez constater vous-mêmes quelle valeur avait sa prédiction.

M. de Gaspé appartenait, du reste, à cette classe de gens qui ne cessent de décrier leur époque pour vanter le temps passé, classe qui a existé de tout temps et qui ne finira pas de sitôt. Ne voyons-nous pas, tous les jours, certains de nos compatriotes déplorer les progrès des moyens de communication, parler contre les chemins de fer, les bateaux à vapeur, le télégraphe, le téléphone, les journaux, contre la science, les découvertes les plus utiles, et

hocher la tête en disant "que tout cela ne vaut pas grand chose," et qu'autrefois tout allait mieux qu'à présent.

L'auteur de la prédiction citée plus haut avait l'institution du jury en horreur :

Le dégoût m'a empêché d'assister à nos cours criminelles depuis quatre ou cinq ans ; — dit-il ailleurs — j'étais indigné lorsque je remarquais des signes d'intelligence échangés entre les jurés et les criminels, et que je voyais des coupables échapper à la justice pour cause de sympathie de race et de religion. Ces scènes honteuses auraient-elles lieu sans l'infâme système des jurés ! Mais comment oser toucher à notre admirable système de jurés !

Plus loin, il regrette "les hommes du guêt" :

Les *watchmen* (homme du guêt) veillaient, il y a quarante ans, à la sécurité des citoyens. Quel sentiment de bien-être, de confort, de sécurité, on éprouvait lorsque ces gardiens annonçaient les heures de la nuit sous nos fenêtres ! lorsqu'on les entendait chanter : "Past one o'clock, and a star light morning," ou bien "a stormy morning," etc., etc.

Avec quelle volupté on reprenait un somme que leur voix avait un instant troublé ! On pouvait dormir en paix, un ami veillait sur nous et nos propriétés. Mais ce système de police était trop parfait ; nos magistrats et nos pieux échevins ont sans doute pensé que l'homme n'était pas sur la terre pour ses bienfaits, qu'un peu de tribulations étaient nécessaires au salut de son âme, et ils ont aboli les gardiens de la nuit.

Et voilà où l'on en arrive avec cette manie de tout voir en mal, jusqu'à regretter une institution ridicule, absurde, dont le résultat le plus appréciable était d'empêcher les gens de dormir.

Malgré toutes ces doléances et ses prévisions, nous constatons avec plaisir qu'en l'année de grâce où nous vivons, on ne porte ni poignard au cou, ni revolver enveloppé dans un mouchoir de poche ; le système du jury fonctionne aussi bien que possible — la perfection n'étant pas de ce monde — ; les citoyens dorment tranquillement sans être ennuyés par des brailards et la police fait son devoir.

\*\* La princesse Colonna vient de se débarrasser définitivement de son prince qui devenait par trop encombrant.

Vous savez que la princesse est la fille du fameux millionnaire, propriétaire de mines, M. Mackay.

Le ménage n'a jamais très bien marché malgré les millions de la femme et la couronne du mari, ce qui prouve une fois de plus que :

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

Le prince, à peine marié, mena, comme beaucoup de ses pareils, une vie de batons de chaise, puisa à pleines mains dans la caisse de sa femme, tant et si bien qu'il fallut le modérer sous peine de le voir tout prendre.

Il n'en continua pas moins son train de vie extravagante et extra-conjugal, fit des dettes, etc., etc.

La vie commune n'étant plus tenable, l'épouse outragée plaida en séparation de corps, gagna procès et obtint la garde de ses enfants, à condition — c'est le jugement qui le dit — de les envoyer une fois par an, en Italie, pour voir leur père.

Au printemps dernier les enfants allèrent saluer l'auteur de leurs jours, mais à la date fixée pour le retour, le prince s'opposa à leur départ et les mit sous clef, en déclarant qu'ils ne quitteraient plus l'Italie si on ne lui donnait pas une somme considérable.

Après bien des pourparlers, on en arriva à une entente. La princesse garde définitivement ses enfants, quitte à donner à son très

peu vertueux époux cinq à six mille dollars par an.

C'est beaucoup pour un prince qui ne vaut pas quatre sous.

\*\* Le duc d'Orléans, lui, vient de prendre une bonne décision et, comme il faut être juste pour tout le monde, nous devons l'en féliciter.

Reconnaissant qu'il était absolument impossible de songer au renversement de la République en France et au rétablissement d'une monarchie dont personne ne veut, le duc vient de retirer toute subvention aux quelques rares journaux monarchiques existant encore et ceux-ci, par suite de cette mesure, vont être obligés de fermer boutique.

De plus, il met en vente le château d'Eu et ses dépendances, qui constituaient une des principales propriétés de la famille d'Orléans.

Il a bien raison. Mieux vaut vivre tranquillement de ses rentes que de passer son temps à semer la discorde et la révolution.

\*\* Je lis dans un journal l'entrefilet suivant à l'adresse des gens chauves :

Un statisticien anglais recommande la musique comme le meilleur moyen de faire pousser les cheveux. Ce savant a observé que les musiciens sont les plus chevelus de tous les hommes ayant embrassé des carrières libérales. Sur cent compositeurs, on n'en trouverait qu'un seul qui soit peu pourvu de cheveux ; parmi les littérateurs, au contraire, la proportion des chauves serait de onze pour cent.

La remarque me semble assez juste, mais le moyen paraît plus problématique au point de vue du succès.

On a, du reste, constaté aussi que la plupart des criminels sont gens chevelus. L'assassin chauve est une exception.

On a reconnu également que les yeux noirs étaient très communs chez les meurtriers. Les faussaires ont généralement les yeux marrons.

Est-ce pour cela que l'on dit d'une jolie brunette qu'elle a des yeux assassins ?

\*\* Quel est celui d'entre nous qui n'a rêvé un ordre de choses supprimant la pauvreté, donnant à tous une part égale des biens de ce monde, âge heureux qui malheureusement ne peut pas exister, dit-on.

C'est une erreur, cet ordre de choses a été établi, expérimenté et les socialistes les plus exaucés de nos jours devraient tous connaître l'histoire de Wang-Ngan-Ché, un chinois qui vivait il y a huit cents ans.

Voici en quoi consistait le système qu'il proposa un jour à l'empereur :

Tout d'abord, Wang-Ngan-Ché proclama l'Etat souverain, seul propriétaire et universel exploitateur ; il décréta l'établissement de tribunaux d'agriculture chargés de répartir annuellement entre les cultivateurs les terres labourables, les outils et les animaux, de décider du genre de culture qui convenait et de distribuer les semences. Le produit appartenait à l'Etat, qui devait en régler le partage proportionnellement aux besoins de chacun.

Convaincu que l'amour du gain, du luxe et des jouissances matérielles était le principal obstacle à l'égalité, il décida la suppression de la richesse. Des taxes proportionnelles en auraient promptement raison, mais il ne suffisait pas de l'abolir, il fallait l'empêcher de se reconstituer ; or, le négoce, la banque, l'industrie la créaient. Wang-Ngan-Ché supprima le négoce, la banque, l'industrie.

L'Etat en aurait le monopole et, grâce à ce monopole, réaliserait, lui seul, les bénéfices répartis en des millions de mains. Or, l'Etat représentant tous les habitants, tous auraient

leur part de cette propriété collective. Nul ne serait riche, mais personne ne serait pauvre, tous étant égaux ; l'envie, la haine, toutes les mauvaises passions disparaîtraient comme par enchantement et le bonheur régnerait dans l'empire régénéré.

\*\*\* Et ce n'était pas là de pures idées chinoises, écloses dans un cerveau d'idéologue, mais bien des réalités immédiatement appliquées et maintenues. L'empereur en était devenu l'adepte le plus fervent, et Wang-Ngan-Ché usait de son pouvoir avec l'intrépidité d'un sectaire convaincu. D'une extrémité de la Chine à l'autre, c'était un concert de louanges et d'admiration. Les riches se taisaient ; ils étaient en minorité et n'avaient qu'une préoccupation : se perdre dans la foule et se faire oublier, si possible. L'impôt qui pesait sur eux était calculé de façon à ce qu'en cinq ans il ne lui restât rien.

Dans ce curieux et paradoxal empire, le novateur pût, pendant des années, poursuivre son œuvre de réorganisation, modifier ou changer les institutions et les lois, bouleverser tout un ordre administratif, social et religieux, nationaliser le sol, la propriété et les instruments de travail, supprimer l'inégalité des fortunes et des conditions, réaliser les plus hardies conceptions de nos socialistes modernes.

Il dut cependant s'avouer vaincu, s'incliner devant la réalité des faits, et tout son génie, — car il en avait, — n'aboutit qu'à l'égalité de tous dans la misère universelle, et son système croula de toutes parts au moment où il mourut, volontairement et désespéré, dit l'histoire.

De l'œuvre tentée par Wang-Ngan-Ché, il n'est rien resté.

L'expérience a été faite, et il est désormais parfaitement inutile de songer à la réalisation de cette théorie toujours nouvelle, malgré son grand âge, et toujours fascinante en dépit de son impossibilité prouvée.

\*\*\* Les réunions les plus sérieuses sont parfois le théâtre d'amusants incidents.

Un conférencier venait de terminer la lecture d'un travail sur les missions en Chine, et avait évidemment parlé des assassinats qui ont été commis, il y a quelque temps, dans l'empire du fils du Ciel.

La narration avait été faite en termes émus, et l'auditoire vota à l'unanimité une résolution dans laquelle on exprimait la sympathie toute maternelle que l'on ressentait pour les familles des victimes.

On allait se retirer quand M. Maxim, l'électricien bien connu et savant inventeur du canon qui porte son nom, se leva et présenta un projet de révolution exposant "qu'il était regrettable de voir les missionnaires anglais et américains s'obstiner à vouloir faire disparaître la religion des Chinois, établie depuis si longtemps et qui a produit tant de bons résultats."

Et la résolution fut vite votée à l'unanimité par ces bonnes gens !

\*\*\* Ma causerie tourne au Chinois, mais ce sont les circonstances qui le veulent.

Il y a quelques jours le congrès ouvriers d'Ontario a résolu de demander au gouvernement d'élever l'impôt sur les Chinois à *cents* dollars.

Ces gaillards là deviennent très encombrants.

Il en vient deux ou trois dans une ville, on les regarde d'abord avec étonnement, puis on se fait à leur tête, à leur costume et à leur longue tresse et un beau jour on constate que leur nombre augmente rapidement et que ce

ne sont plus les mêmes faces jaunes que l'on voit toujours.

Ils s'introduisent un peu partout, exigent peu de salaire, vivent très sobrement et c'est justement la qualité qu'ils ont de n'avoir à satisfaire un petit nombre de besoins qui devient un danger pour l'ouvrier blanc.

Celui-ci, en effet a des habitudes qui exigent plus d'argent, il ne pourrait se contenter d'une poignée de riz pour vivre par jour, il faut donc qu'il gagne davantage.

Soyons sur nos gardes et arrêtons l'invasion pendant qu'il en est temps encore.

\*\*\* Ne vous est-il pas arrivé parfois en regardant un de ces Chinois si singulièrement accoutrés que nous voyons dans nos rues, de l'examiner à loisir et de vous dire :

— Est-ce que ça pense, cet animal là, est-ce que ça a des sentiments, cela peut-il éprouver de la peine, du plaisir, cela aime-t-il ?

Eh bien, oui, ça pleure, ça rit, cela aime et fait même des vers.

Ecoutez cette toute petite poésie :

Mon bateau glisse rapidement sur le fleuve et je regarde dans l'eau.

Au-dessus est le grand ciel, où se promènent les nuages. Le ciel est aussi dans le fleuve ; quand un nuage passe sur la lune, je le vois passer dans l'eau.

Et je crois que mon bateau glisse sur le ciel. Alors, je songe que ma bien-aimée se reflète ainsi dans mon cœur.

N'est-ce pas que c'est charmant, cette toute fraîche petite chose ?

Mais n'est-ce pas aussi bien étrange qu'une tête comme celle de ce chinois, un vrai magot, puisse contenir un cerveau de poète ?

*En Leduc*

COMMENT ON VOYAGEAIT

DE QUÉBEC A LA MALBAIE, IL Y A CENT ANS



DANS la cave du manoir seigneurial de la Malbaie, on peut voir un canot d'écorce soigneusement suspendu.

Il y a cent ans, quand le colonel Nairn, seigneur de la Malbaie, avait la fantaisie d'un voyage à Québec,

c'est sur ce bac qu'il s'embarquait.

Ce canot mesure une quinzaine de pieds. Il est bien conservé et en le regardant on ne peut s'empêcher de songer un peu. Le colonel Nairn et ses *highlanders* sont depuis si longtemps en poussière... L'écorce dure donc plus que... Mais glissons sur les pensées funèbres.

Qui nous dira ce que c'était alors qu'un voyage à Québec ?

D'abord pour l'entreprendre, il fallait avoir un corps sain et avant de s'embarquer on interrogeait les astres et tous les points de l'horizon.

Puis on faisait ses paquets d'une main agitée.

Sur les adieux qui s'échangeaient alors quand on partait pour Québec, on écrivait des pages à faire pleurer.

Il va sans dire que le canot cotoyait le rivage.

Quand la nuit approchait, on tirait l'embarcation à terre, dressait la tente, on allumait les feux du soir... et tous ceux qui ont un

grain de poésie dans l'âme regretteront toujours ces heures-là. Mais c'en est fait de ces charmes du voyage. Maintenant, en cinq heures, le *Carolina* nous transporte de la Malbaie à Québec.

J'ai en main quelques notes de voyage du major Fraser, premier seigneur du Cap-à-l'Aigle.

Parti de la Malbaie, le samedi 20 octobre 1792, il arrivait à Québec le samedi soir, 26 octobre.

En 1793, parti de la Malbaie, le 19 juin, avec le colonel Nairn, Mlle Nairn et M. Alex. Fraser, il arrivait à Québec le 22 juin.

Pour avoir une idée du même voyage par terre, à cette époque, qu'on veuille bien lire le major Fraser :

I set off from Quebec for Murray Bay by land, on Saturday 24th November 1792. Slept that night at one Taillon's houses, in the lower part of the parish of Châte au Richer.

25th.—Sunday, got to Jean L'Acadiens at Saint-Joachim.

26th.—Left Saint-Joachim on horseback about three leagues thro' the woods to a place about a 1/2 of a league below a great hollow called "la Montée du Lac," where I sent back the horse according to promise, and proceeded on foot to l'Abbatis, where we stop by the tide two hours, but afterwards arrived about nine o'clock evening at Dominique Simard's, along with Antoine Tremblay and ou Gosselin, a young man who I hired at Saint-Joachim to carry my baggage. N. B. We left Saint-Joachim about eight o'clock in the morning.

27th.—Slept at Mr. Chaperon's at Saint-Paul's Bay.

28th.—Came by Cape au Corbeau and upper Eboulements to Jean Noël's at Petite Rivière.

29th.—Arrived at colonel Nairn's about 11 o'clock A. M.

Si l'on veut savoir au juste ce que le voyage coûtait, voici :

Acct of expenses from Quebec to Murray Bay from 24 th to 29th November 1792 inclusive :

At Taillon's.....	5
At L'Acadien's.....	5
Carter from Quebec.....	11 1/2
Gosselin 10, Lessard 1/2.....	11 1/2
Antoine Tremblay.....	20
Jean Perron.....	5
Paid for an old cariole, the carter refusing to take his.....	5

£3'2' 6

Le manoir du major Fraser n'était pas où est aujourd'hui celui de son arrière petit-fils, M. Reeve, mais en bas de la côte, précisément à l'endroit où se trouve la maison blanche isolée, que l'on aperçoit sur le bord de la grève.

Sa manière de vivre était alors fort simple. L'étoffe et la toile du pays faisaient tous les frais de la toilette.

La fille du major Fraser, feu Mme Bélair, décédée en 1876, a dit souvent qu'en 1812 il n'y avait, dans toute la Malbaie, qu'une seule robe d'indienne. C'était la fille du seigneur qui avait la gloire de la posséder, et elle ne la mettait jamais sans produire une sensation profonde.

*Victor Hugo*

Oh ! l'amour d'une mère ! amour que nul n'oublie ! Pain merveilleux qu'un dieu partage et multiplie ! Table toujours servie au paternel foyer ! Chacun en a sa part, et tous l'ont tout entier !

VICTOR HUGO.

L'innocenc est une goutte d'eau dans le monde ; le repentir est l'océan qui l'enveloppe et qui le sauve.—LACORDAIRE.

## L'ÉTOILE DU SOIR

Pâle étoile du soir, messagère lointaine,  
Dont le front sort brillant des voiles au couchant,  
De ton palais d'azur, au sein du firmament.

Que regardes-tu dans la plaine ?  
La tempête s'éloigne et les vents sont calmés.  
La forêt qui frémit pleure sur la bruyère.  
Le phalène doré, dans sa course légère,  
Traverse les prés embaumés.

Que cherches-tu sur la terre endormie ?  
Mais déjà vers les monts je te vois t'abaisser.  
Tu fuis en souriant, mélancolique amie,  
Et ton tremblant regard est près de s'effacer.

Etoile qui descends sur la verte colline,  
Triste larme d'argent du manteau de la nuit,  
Toi qui regardes au loin le père qui chemine,  
Tandis que pas à pas son long troupeau le suit ;  
Etoile, où t'en vas-tu dans cette nuit immense ?  
Cherches-tu sur la rive un lit dans les roseaux ?  
Où t'en vas-tu si belle, à l'heure du silence,  
Tomber comme une perle au sein profond des eaux ?  
Ah ! si tu dois mourir, bel astre, et si la tête  
Va dans la vaste mer plonger ses blonds cheveux,  
Avant de nous quitter, un seul instant, arrête ;  
Etoile de l'amour, ne descends pas des cieux !

ALFRED DE MUSSET.

## L'ONCLE BEN

NOUVELLE ACADIENNE

(Suite)



QUATRE pieds de largeur, six de longueur, six de hauteur. A un pied du plancher, une sorte de boîte de six pieds de long, près de deux pieds de large, un demi pied de profondeur.

A trois pieds environ du fond de cette espèce de boîte, une autre boîte

semblable. Dans chacune, une toile d'emballage contenant quelque chose comme de la paille hachée : cela porte le nom pompeux de matelas, les boîtes sont des lits. En face, contre l'autre paroi, une ombre de lavabo avec aiguière plus ou moins ébréchée ; à la porte, trois broches de bois fendillées, éraillées : "Ce sont des porte-manteaux," nous disait l'obligeant matelot nous mettant en possession de l'immeuble. Au plafond, sur deux axes opposés, se balance une lampe suintant le pétrole.

Il y avait dix cabines de ce genre dans notre voilier : Monseigneur en occupait une à lui seul, la plus belle. Ce qui la distinguait des autres, c'est qu'il s'y trouvait un tapis. Ce tapis avait dû, dans le temps, constituer la moitié d'un sac (une poche, disons-nous). C'était du luxe !

Quelle délicieuse nuit nous passâmes après la tempête ! Les paillasses à ressorts, les lits de plume, ne nous eussent point semblé plus doux que nos boîtes aux matelas de deux pouces de paille écrasée, aplatie, moulue et formant de vraies galettes.

—Si nous demandions une histoire à l'oncle Ben ? dis-je à mon compagnon de cabine, en achevant ma toilette.

—Excellente idée, répondit-il. Ces Acadiens exercent sur moi une fascination indéfinissable. J'aime les entendre causer : cela me permet d'approfondir leur caractère.

Sur le pont, nous trouvâmes Monseigneur et nos compagnons, aspirant l'air pur du matin. Les officiers anglais formaient un clan à part.

L'oncle Ben donnait différents ordres, vérifiait chaque pièce, chaque cordage, chaque voile de son navire ; cela fait, il vint s'agenouiller devant Monseigneur et lui demander a bénédiction : c'était son bonjour. Nous

avons fait part à Sa Grandeur de notre désir d'entendre l'oncle Ben nous conter une histoire ; aussi, Monseigneur, en relevant le capitaine, lui dit-il de son air gracieux :

—Oncle Ben, ces messieurs ont comploté une révolte à bord. Il ne s'agit rien moins que de vous garder à vue jusqu'à ce que vous nous ayez raconté un fait quelconque.

—Monseigneur, dit l'oncle Ben en riant, contre la force, pas de résistance. Je m'exécute donc. Messieurs, ouvrez vos écoutes, amarrez vos sièges ! J'envoie ma bouline.

—Quel excellent garçon ! Toujours le premier à la manœuvre, et avec ça propre, lesté, hardi, débrouillard comme pas un ! Matelot parachevé, toujours gai, prompt à la riposte, plein de respect pour ses chefs, filant tranquillement son nœud dans les eaux de la sainte Eglise.

—Pour vous donner une idée de son savoir faire :

—Les Anglais, en voyage, prétendent *seuls* tout savoir, tout pouvoir, tout oser ; à les entendre, ils emplissent les terres et les mers ! Excusez du peu ! pas dégoûtés, les fils d'Albion ! Djouben (abréviation employée par l'oncle Ben pour dire : toujours bien), d'aucuns se vantaient devant mon matelot que l'Anglais a tout découvert, depuis les îles Britanniques jusqu'à la poudre... d'escampette, et autres lieux : autant d'hiéroglyphes pour mon malheureux matelot ! qu'ils étaient en train de chercher d'autres choses encore, et qu'on les rencontrait partout, naviguant pour la science. En ce moment-là même, ils étaient au milieu des glaces, à chercher le pôle Nord.

—Torrieu ! mes amis ! répond mon matelot, ce n'est que ça ? On en rencontre si bien partout, des Canayens, que quand ils ont découvert le pôle Nord, l'année passée, la première chose qui z'y ont vue, c'était un Canayen, bateau !

—Un Canayen ? au pôle Nord ? qu'est-ce qui faisait là ? clamèrent les Anglais.

—Bédame ! il était assis dessus !...

Un éclat de rire accueillit cette boutade parmi nous. Notre hilarité passée, l'oncle Ben reprit :

—Je reviens au fait que je vous contais.

—Le navire (un trois mâts aussi) devant amener Baptiste—j'ai oublié de vous dire qu'il s'appelait Baptiste, mon matelot—avait quitté l'île Saint-Jean (\*) par bon vent nord-Est. Toute la cargaison—l'équipage, s'entend !—était composée de protestants. Baptiste, quoique payant son passage, leur donnait des coups de main dans les manœuvres, et des conseils de sa vieille expérience. C'était bien

(\*) Ile Saint-Jean : Nom donné par les Acadiens aujourd'hui encore à l'île du Prince-Edouard.

l'un des matelots les plus adroits et les plus expérimentés qu'il y ait eu dans le cabotage. On riait bien un peu du papiste : mais ses réparties spirituelles et mordantes réduisaient les English au silence sans les fâcher. Sa force peu commune en imposait d'ailleurs à ses compagnons.

—Tout marcha bien jusque vers le milieu du détroit de Northumberland. Là, la brise commença de fraîchir, et bientôt la tempête se déchaîna.

—Vous en avez vu la description ces jours passés : je ne vous la ferai donc pas. Qu'il me suffise de vous dire que leur bâtiment fut désemparé ; les mâts brisés avaient dû être achevés à la hache et jetés à la mer. Comme à nous, il leur survint une saute de vent, et bientôt ils purent distinguer le bruit des vagues déferlant sur les brisants. A cela se joignait un brouillard d'une telle intensité, que de babord à tribord, on ne pouvait se distinguer.

—Un choc violent se produit : tous les hommes sont culbutés, la vaisselle, les gamelles, les vases de toutes sortes dansent une sarabande effrénée, et le navire reste échoué couché sur le flanc ! Une voie d'eau se déclare à tribord : Baptiste, aidé de quelques matelots et du charpentier, parvient après un travail opiniâtre à l'aveugler. Mais la position est désespérée : une nouvelle vague peut soulever le navire, et l'envoyer avec plus de violence contre un autre écueil. Le bateau, penché de quart, embarque l'eau à flots ; les pompes sont insuffisantes, et d'ailleurs, une nouvelle voie d'eau se produit après quelques chocs des vagues. La terre est loin, la mer complètement démontée. C'est la fin !...

—Un quartier-maître, s'approchant de mon matelot aussi calme que s'il se fut trouvé mouillé auprès de sa vieille bonne femme de mère, alors que tous les autres paraissaient atteints de démence, ce quartier-maître dit à mon matelot :

—Nous sommes perdus ! Plus moyen de décaper. on va boire un coup !

—Peuh ! boire un coup, je n'en ai guère envie ; et, d'après notre médecin, qui était un savant, tant qu'il y a vie il y a espoir !

—Que ferais-tu donc pour sortir de ce pas ?

—Voulez-vous faire tous ce que je vous dirai ; et je peux presque vous promettre que nous serons sauvés.

—Dis : je le communiquerai à nos matelots.

*Timin Picard*

(La fin au prochain numéro)



LOWELTOWN (MAINE).—LE FLOTTAGE DES BILLOTS DANS LA CHUTE.—Photo. F.-X. Vachon

## LA CARABINE



'EST un souvenir que je retrace. Nous sommes en 1870, dans une ferme de la Champagne, sur la lisière des bois. Au-dessus de la cheminée sont appendus trois fusils, la crosse massive, le canon brillant. L'un appartient au père, l'autre au fils, le troisième au

petit-fils. Près de la fenêtre, une femme d'une beauté mâle et rare file au rouet. Elle n'a pas quarante ans. C'est la bru, l'épouse, la mère.

Les trois hommes décrochent les trois fusils et sortent furtivement de la maison après avoir embrassé la fermière, qui, se penchant ensuite à la fenêtre, leur envoie de la main un salut vaillant. — Où vont-ils ? Ai-je besoin de le dire ? L'Allemand vient d'envahir le pays...

Restée seule, Jeanne Bernier, les bras croisés sur sa poitrine, regarde tristement une carabine qui s'allonge sur le mur entre un Christ d'étain et une image du Juif Errant. Si, du doigt, vous écartiez le crêpe attaché autour du canon, vous verriez un point rouge, tache du sang qui coula pour la patrie.

Mais pourquoi est-elle là, cette carabine, inutile au repos, tandis que les trois fusils viennent d'entrer en campagne et vont faire le coup de feu ? Qu'attend-elle pour faire, elle aussi, parler la poudre ? Est-ce qu'il ne s'est pas trouvé, dans le voisinage, une main pour la décrocher, un doigt pour l'armer, un œil français pour viser une poitrine allemande au bout de son canon ? Où donc est le maître de cette carabine ?

Il est mort. C'est le frère de Jeanne. Un soir qu'il était parti pour la chasse au Prussien, on le rapporta à la ferme, frappé mortellement d'une balle. Aujourd'hui, il dort là-bas, sous une pierre blanche, et tous les fracas de la guerre ne sauraient le réveiller. Cette carabine a fait son devoir ; elle n'est plus une arme, c'est une relique du foyer.

Cependant, les Prussiens approchent ; chaque jour ces flots d'hommes et de chevaux s'étendent et montent, envahissent un hameau, un bourg, une ville, un bois, une forêt, un champ, une plaine ; couvrent nos compagnes et nos cités, rougissent d'une écume de sang nos fleuves et nos rivières, et de tous côtés débordent sur la patrie.

Une nuit, une main frappe doucement à la porte de la ferme qui laisse entrer un franc-tireur. C'est un enfant du pays, un ami des Bernier. Il annonce à Jeanne que son père, son époux, son fils sont morts. Surpris et cernés au fond d'un bois, par une trentaine de Prussiens, douze francs-tireurs ont résisté à leur choc. Les Bernier ont lutté et succombé en héros.

Le père et l'époux tombent les premiers, presque en même temps, sur cinq ou six cadavres dont ils se faisaient un rempart. Appuyé contre un arbre, le fils de Jeanne tient tête à la fureur des assaillants. On dirait un chêne adossé à un chêne. Il semble invulnérable et, chaque fois que s'avance sa baïonnette, il y a un mort au bout. Alors, un jeune officier bavarois s'approche et le sourire aux lèvres, l'étend, d'un coup de revolver, entre le père et l'aïeul.

Ainsi sont morts les trois Bernier ; ainsi se sont éteintes, en un instant, trois générations.

Après avoir rempli son message, le franc-tireur, profitant des ombres de la nuit, prend congé de la veuve et va rejoindre ses compagnons.

Une heure après, Jeanne décrochait la carabine de son frère, revêtait les habits du dé-



La belle fermière tombe à son tour en murmurant : " J'ai vengé ma patrie." — (Page 286, col., 1.)  
(Composition et dessin de Edmond-J. Massicotte)

funt et quittait, à son tour, cette ferme que les siens ne devaient plus revoir. Maintenant, il n'y a plus de sœur, de fille, d'épouse, de mère : il n'y a qu'une Française. Que dis-je ? il n'y a plus de femme : il n'y a qu'un soldat.

Les trois fusils se sont tus, et c'est la carabine qui, passant comme un héritage de la main du frère dans celle de sa sœur, va faire parler la poudre.

Un premier chant d'oiseau vient à peine d'annoncer le jour, que Jeanne, blottie dans les fougères, aperçoit sur la lisière de la forêt un uhlan passant au petit trot de son cheval noir.

C'est un frère jeune homme aux moustaches blondes et aux yeux bleus. De temps à autre, il ôte son casque en secouant ses cheveux frisés à la brise des bois, humant avec délices l'air embaumé du matin ; puis donne de l'épéon et murmure une douce chanson allemande, en admirant le beau paysage de France.

Jeanne l'appelle, il s'arrête ; elle vise, il tombe.

— J'ai vengé le père, dit-elle.

Et elle disparaît. Et toute la journée, elle reste cachée dans les fourrés épais, l'œil ouvert, l'oreille aux écoutes, la carabine au poing. Nul bruit, si ce n'est le chant du grillon ou le cri du corbeau, qui demande un cadavre en traversant le ciel.

Mais le soir, à la nuit tombante, le hennissement d'un cheval la fait tressaillir. Jeanne dresse lentement la tête, regardant à travers une large fougère comme derrière une jalousie. C'est un lieutenant qui s'avance à la tête de six dragons. Il est rose et jouffu comme ces énormes amours qui, sur les panneaux enfumés des brasseries de Munich, versent à boire à Gambrinus. Il semble soudé à sa selle, comme sa pipe est rivée à ses lèvres.

A travers ses lunettes, brille un regard sournois qui sonde le paysage, ausculte les buissons et les fossés, les pierres les ronces,

les touffes d'herbes. On le croirait monté sur un cheval fabriqué à Nuremberg. Quand il s'arrête, les six dragons s'arrêtent. Vous diriez qu'une même bride mène cette cavalcade automatique.

Jeanne épaula sa carabine, une balle siffle, et le lieutenant, chancelant sur sa selle comme un homme ivre, se penche tout à coup sur la tête du cheval affolé, qui galope, emportant un mort.

— J'ai vengé mon époux ! s'écrie la veuve, tandis que les dragons, se croyant cernés, disparaissent au triple galop de leurs chevaux.

Rapide comme une biche, Jeanne s'est enfuie à travers la forêt. Sa gourde est vide, et il ne lui reste pas une bouchée de pain. Mais elle a des balles ! Un ruisseau lui donne à boire, un noisetier lui sert un souper au bout de ses branches.

En sortant d'un taillis épais, elle aperçoit une chaumière au détour d'un sentier. Là, sans doute, elle trouvera du pain et du repos, un gîte peut-être pour la nuit qui s'approche ; elle s'avance, puis tout à coup s'arrête, disparaît à travers les ajoncs. A la porte de la chaumière se dresse une sentinelle allemande. A la fenêtre, un capitaine, à la stature superbe lit une lettre des rives de la Sprée ou des bords du Rhin, lettre de famille ou d'amour, qu'il retourne, qu'il caresse des yeux et qu'il relit encore.

Jeanne glisse, rampe, s'approche, sans qu'une branche ait remué, sans qu'un grain de sable ait crié. Soudain, un coup de feu fait retentir les bois, et de chaque arbre s'envole un oiseau. Capitaine ! beau capitaine, que te disait ta fiancée ? Tu ne verras plus celle qui t'aimait ! Il n'y a plus qu'un cadavre à ta fenêtre.

Tous les soldats sont sortis de la chaumière, le fusil à la main, prêts à repousser l'ennemi. Mais l'ennemi s'enfuit au loin en disant :

— J'ai vengé mon fils !



LAC MÉGANTIC.—LE GRAND CENTRAL HOTEL.—Photo. F.-X. Vachon

Jeanne Bernier a quitté cette forêt que des patrouilles sillonnent dans tous les sens. C'est ailleurs qu'elle promène sa carabine. N'y a-t-il pas des Prussiens partout ? Mais que lui faut-il encore ? N'a-t-elle pas vengé son père, son époux, son enfant ?

Cinq jours se sont écoulés depuis la mort du capitaine, et elle affronte l'héroïque et misérable vie des bois. Un jour, elle dîne d'une tasse de lait qu'un chevrier lui donne ; une autre fois, elle partage avec un vieux pauvre, elle, riche fermière, le pain de la mendicité.

Un matin, couchée dans les bruyères et les genêts qui bordent une route, Jeanne Bernier aperçoit une masse de soldats qui ondulent sur la route ensoleillée. Est-ce une compagnie, un régiment, une armée ? Ils sont plus de cinq cents, plus de mille, et derrière ces fantassins se pressent des cavaliers dans un nuage de poussière.

A la tête de cette colonne formidable chevauche, impassible, un vieux chef aux longues moustaches blanches, au visage balafre. A chaque mouvement du cheval, son ventre énorme vacille sur la selle comme un baril ; mais sa main vigoureuse tient, droite et nue, son épée qui miroite au soleil.

Jeanne épaula sa carabine, et le général prussien, levant les deux mains vers le ciel, roule comme une masse aux pieds de son cheval.

Mais, frappée aussitôt d'une balle en pleine poitrine, la belle fermière tombe à son tour sur les genêts d'or, en murmurant :

— J'ai vengé ma patrie !

FULBERT-DUMONTEIL.

## “ ACADIA ”

### III



RENDONS-nous compte du pourquoi de ce livre. Nos bibliothèques renferment plusieurs ouvrages traitant de la même matière, avisons-nous besoin d'être renseigné davantage ? Oui, il fallait surtout que l'on nous expliquât ce que les hommes sans préjugés soupçonnaient et, j'ajouterai, que l'on démolit les arguments de ceux qui ont écrit pour excuser

l'expulsion des Acadiens. Jusqu'ici, personne n'a été satisfait de ce qui nous est raconté par les auteurs. Il y avait donc place pour un ouvrage donnant la clef du mystère—car le mystère existait.

*Acadia* frappe principalement sur Parkman, le plus récent des historiens qui ont traité de la question acadienne, le plus populaire parmi les lecteurs de langue anglaise, le plus à même de dire la vérité, mais qui n'a pas voulu se réserver cette gloire. Il faisait autorité, ayant vu toutes les sources accessibles de renseignements ; sa parole, quoique fautive, mais réputée véritable, allait devenir un Evangile—un enfant du pays d'Évangéline vient de le condamner.

Avant que d'exposer les moyens dont Parkman s'est servi pour donner de la consistance aux assertions des adversaires des Acadiens, voyons ce que disaient ses prédécesseurs.

Le premier homme qui eut qualité d'historien pour parler du “ grand dérangement ” des Acadiens fut le pasteur Andrew Brown. Il recueillit, de la bouche même des officiers de Lawrence, de Winslow et de Boscawen des témoignages précieux et y ajouta, sur le caractère des Acadiens, sur leur comportement, les déclarations des Anglais, des Écossais, des Irlandais, des Allemands qui composaient la colonie nouvellement établie, à côté de la race infortunée dont il étudiait la situation. Cet homme d'honneur, assimile Lawrence et ses complices à des bandits de haut rang et il montre que, trente années après l'exportation, les cinq ou six personnages encore existant de cette clique vivaient, comme on dit, dans l'eau bouillante, sous l'imputation du forfait de 1755. N'y eut-il que l'œuvre de Brown pour nous éclairer que cela suffirait aux honnêtes gens... mais pas à Parkman ! Parkman ne veut pas même nommer Brown, afin d'écarter ce formidable témoin.

Dans notre siècle est venu Haliburton, esprit lucide, droit, pénétrant, juste, qui a dit : Je distingue une immense canaillerie dans cette affaire ; rien ne justifie la déportation d'après les pièces qui sont restées, et probablement les vides des archives indiquent des actes criminels supprimés par les auteurs mêmes.

Smith, Bancroft, Rameau et Casgrain pensent comme Haliburton. Casgrain a fait mieux : dans son *Pèlerinage au pays d'Évangéline* il exhume nombre de pièces qui mon-

trent, 1o que les Acadiens ont été retenus malgré eux dans la colonie de 1710 à 1755 et, 2o que la rapine et le vol ont seuls inspiré la déportation. Parkman n'a tenu compte de rien : il a persisté à vouloir blanchir ses nègres du Massachusetts et voici jusque où il est descendu pour soutenir cette mauvaise cause :

Il cite toutes les phrases qu'il rencontre ayant un air défavorable aux Acadiens, alors qu'il sait parfaitement ce que veulent dire ces phrases quand on les laisse à leur place. Il taxe d'ignorance des paysans qui étaient plus instruits que la plupart des paysans de l'Europe. Il les représente imbus de préjugés, tels qu'ils pliaient toujours devant les mots “ l'autorité, le roi, etc. ”, et cependant il veut que ces hommes aient couvé la révolte et soient devenus un péril pour les Anglais. Il a vu les pétitions si humbles, si franches, si loyales des Acadiens, écrites (et très bien signées) un mois avant l'exportation, mais il n'en parle pas et préfère redire les paroles insolentes de Lawrence à leur adresse, de Lawrence qui tâchait, par mille provocation honteuses, d'exaspérer ces pauvres gens.

Au chapitre des “ pichonneries, ” Parkman donne la mesure des procédés qu'il emploie pour en imposer au lecteur. Voilà vingt ans que j'ai signalé ces tours malhonnêtes, mais Parkman était déjà mis au rang des dieux, et l'on s'est moqué de moi.

Il y avait, en 1750-54, un officier français nommé Pichon, qui révélait aux Anglais la situation militaire et politique des Canadiens et des Français. Cet homme haïssait l'abbé Le Loutre (il le dit en toutes lettres et s'en vante) il cherchait à assouvir sa rage contre lui en le chargeant des méfaits de tout le monde. Ainsi, il l'accuse d'avoir fait assassiner le capitaine Howe ; il est vrai que personne ne voulut le croire. Il communique à Cornwallis des dépêches du gouverneur du Canada, que Cornwallis transmet à ses chefs en disant que cela peut être une invention de cette canaille de Pichon... Enfin, Pichon est connu.

Parkman tire de la correspondance de ce traître cinq ou six fragments venimeux, et les sème dans son texte en disant : “ Les lignes suivantes sont d'un officier français ” ; plus loin il dit “ un garde-magasin français nous raconte... ” ; ou encore “ quelqu'un qui était sur les lieux s'exprime ainsi. ”

Le lecteur s'imagine avoir affaire à cinq ou six bons témoins français, qui s'accordent les uns avec les autres, pour confondre l'abbé Le Loutre, quoiqu'ils ne se connaissent probablement pas entre eux. Et dire que c'est de la pichonnerie tout le temps !

L'abbé Le Loutre étant donc “ convaincu ” de tous les crimes, il devient facile à Parkman de dire que les Acadiens le suivirent aveuglément, ce qui les rendit dangereux et leur valut la peine de l'exil, l'expatriation. Horreur ! trois fois horreur ! Parkman nie la vérité, utilise un témoignage plus que méprisable et invente une révolte pour exonérer Lawrence et ses complices.

L'abbé Le Loutre avait la tête chaude. Voyant que Cornwallis ramenait la question d'un serment plus rigide que par le passé, il invita les habitants de Beaubassin à traverser la ligne frontière afin de se grouper autour du fort français. La distance n'est pas d'une lieue. En supposant que tout le village de Beaubassin eut émigré sur le territoire français, ce qui n'est pas le cas, quelle brèche ces quelques familles faisaient-elles dans une population de douze mille âmes ? presque rien en somme. Il est prouvé que pas un Acadien ne suivit les conseils de l'abbé Le Loutre, à part les gens de Beaubassin.

Qui se serait figuré que toute la déportation tenait dans l'épisode de Beaubassin !

A l'époque où émigrèrent ceux de Beaubassin et jusqu'à 1755, Lawrence ne cessa de cajoler les Acadiens, tant il avait besoin d'eux d'après ses propres lettres, mais dès l'heure où il vit la guerre d'Amérique éclater, il conçut le projet de piller ces colons industriels et il changea de ton dans le dessein de les faire se soulever. L'abbé Le Loutre était déjà loin l'automne de 1755 lorsque les bâtiments arrivèrent pour embarquer tout le peuple acadien et les disperser vers le sud.

L'embarquement n'était pas terminé que Lawrence signait des billets distribuant à ses associés les trente mille têtes de bétail, les vingt mille chevaux, les milliers d'acres de terres des proscrits. Est-ce assez théâtral ce vol en grand ? Un seul des associés se contenta de terres : il prit vingt mille acres de bonnes cultures.

Et l'on écrit pour découvrir des motifs à l'expulsion des Acadiens, comme si tout n'était pas découvert ! Les criminels sont connus, marqués, et le dernier d'entre eux, Parkman, ne sera pas le moins notoire.

*Benjamin Sulte*

### CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Nous accusons réception d'un nouveau journal, les *Nouvelles*, publié à Montréal, par M. Urbain Lafontaine, dans l'intérêt de la classe ouvrière. Nous souhaitons au confrère tout le succès auquel, à juste titre, il a le droit de s'attendre.

\* \*

"La majorité manitobaine est tenue en honneur de faire des concessions à la minorité catholique."

Telle fut la réponse du principal Grant, de Kingston, à un journaliste de Winnipeg, pendant son séjour en cette ville.

\* \*

Dimanche dernier a eu lieu la bénédiction et la pose de la pierre angulaire de la nouvelle église de Saint-Louis de France, à Montréal, par Sa Grandeur Mgr Fabre. C'est au coin de la rue Roy et de l'avenue Laval que s'élève cette belle construction, aux proportions larges et majestueuses.

\* \*

Le gouvernement italien paye \$1,000 par mois pour protéger le premier ministre Crispi. Il faut pour cela deux commissaires de police, vingt-cinq agents, deux brigadiers et une voiture. La dépense est autrement plus élevée quand le sieur Crispi voyage. Ce n'est pas une preuve de popularité.

\* \*

Samedi de cette semaine (le 14 du courant), aura lieu en cette ville une partie de crosse entre le National et le Club de Québec, au profit de l'œuvre des étrennes aux enfants pauvres, fondée par *La Presse*. Ce tournoi sera très intéressant. Qu'on s'y rende en foule. Au club vainqueur sera décerné le magnifique trophée offert par l'honorable M. Chapleau, comme enjeu.

\* \*

C'est jeudi de cette semaine qu'à eu lieu, à Montréal, l'ouverture de la grande Exposition Provinciale. Les exposants sont nombreux, les attractions variées, et l'on s'y porte en foule.

Rien n'a été épargné pour en faire un succès, et les nombreux visiteurs qui sont attendus ne regretteront pas leur voyage, car l'exposition de cette année sera sans contredit l'une des plus belles qui aient été faites au Canada.

A partir de vendredi soir (le 13), l'exposition sera brillamment illuminée, et de très beaux feux d'artifices seront irés tons les soirs.

### MONUMENT AU PÈRE MARQUETTE

Le 8 août dernier, dans la ville de Saint-Ignace, Michigan, a eu lieu une grande fête en l'honneur de celui qui fut l'intrépide missionnaire, l'apôtre au cœur de feu, connu dans l'histoire sous le nom de Père Marquette.

On se propose d'ériger un monument à ce héros religieux, dans la ville même de Saint-Ignace, qui est l'endroit de son dernier repos, et cette célébration avait pour but d'organiser une souscription à cet effet.

Le monument sera sis au point même où gît la dépouille mortelle du vaillant missionnaire.

Ce fut une figure vraiment typique et belle, dit le journal protestant auquel nous empruntons ces renseignements, que celle du R.P. Marquette, à l'aurore de l'histoire dans nos pays du nord.

Descendant d'une vieille famille française, il entra dans les ordres en 1666. La même année il fit voile pour les missions sauvages du Canada, qu'il avait choisies pour théâtre de ses hauts faits de dévouement. Il passa deux ans à se familiariser avec le langage et les mœurs des Indiens.

En 1668, il se rendait jusqu'au Sault Sainte-Marie, l'un des postes les plus reculés des missions, et il y passait un an comme premier missionnaire résidant.

En 1669, le père Dablon le remplaçait au Sault, et lui s'avancait plus loin dans la solitude sauvage, à la recherche d'Indiens à évangéliser.

Il passa deux ans à l'endroit appelé La Pointe, après quoi les Hurons et les Ottawas, qu'il avait rassemblés autour de lui, furent chassés vers l'est par les belliqueux Sioux, et leur missionnaire les suivit.

Le troupeau dispersé se rassembla à Saint-Ignace, où une mission fut fondée pour eux avec une petite église et les autres accessoires d'un établissement permanent.

En 1673, avec Joliet et quatre autres pionniers, partagés sur deux frères canots, le Père

Marquette partait pour explorer la rivière Mississippi, dont les Indiens lui avaient souvent parlé.

Le parti d'explorateurs s'avança par la Baie Verte et la rivière Fox, fit un portage jusqu'à la rivière Wisconsin, d'où il atteignit le Mississippi, qu'il descendit ensuite jusqu'à l'embouchure de l'Arkansas.

Le retour se fit par la rivière Illinois, et l'on cotoya les rives du lac Michigan jusqu'à la mission de la Baie Verte.

Mais le laborieux missionnaire sentait décroître ses forces. Il se mit en marche vers sa chère mission de Saint-Ignace, dans l'espoir de pouvoir s'y rendre pour mourir. On montait au nord en suivant la rive est du lac Michigan.

Quand la bande voyageuse, avec ses frères embarcations, eut atteint la pointe de terre dite de *l'Ours qui dort*, le Père Marquette, voyant que la mort allait le prévenir, fit faire halte, à l'entrée de la rivière qui porte encore son nom ; et c'est là qu'il rendit sa belle âme à son Créateur, son dernier souffle s'exhalant avec une suprême prière.

On l'enterra tout auprès, et une grossière croix de bois fut dressée sur sa tombe. Puis, ses compagnons de route continuèrent tristement jusqu'à Saint-Ignace, où ils rapportèrent la pénible nouvelle.

Quatre ans plus tard, en 1677, les Indiens de Saint-Ignace vinrent quérir ses ossements et les déposer dans la terre de la mission de son choix.

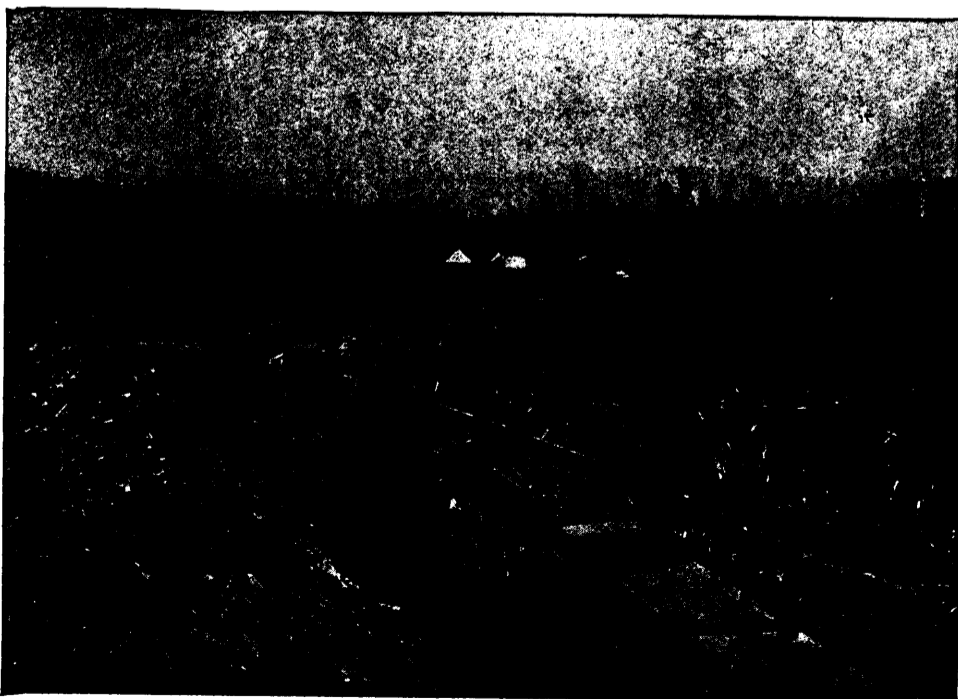
Mais, en 1705, la mission ayant été incendiée, on perdit toute trace de son existence, jusqu'à ce que des vestiges en aient été découverts en 1877.

A cette époque, on érigea un humble monument sur la tombe de l'héroïque apôtre.

On a voulu, depuis, que le monument du Père Marquette fût plus imposant et digne de sa mémoire. Une première souscription à cet effet avait été ouverte, il y a déjà quelque temps, mais le zèle s'était ralenti.

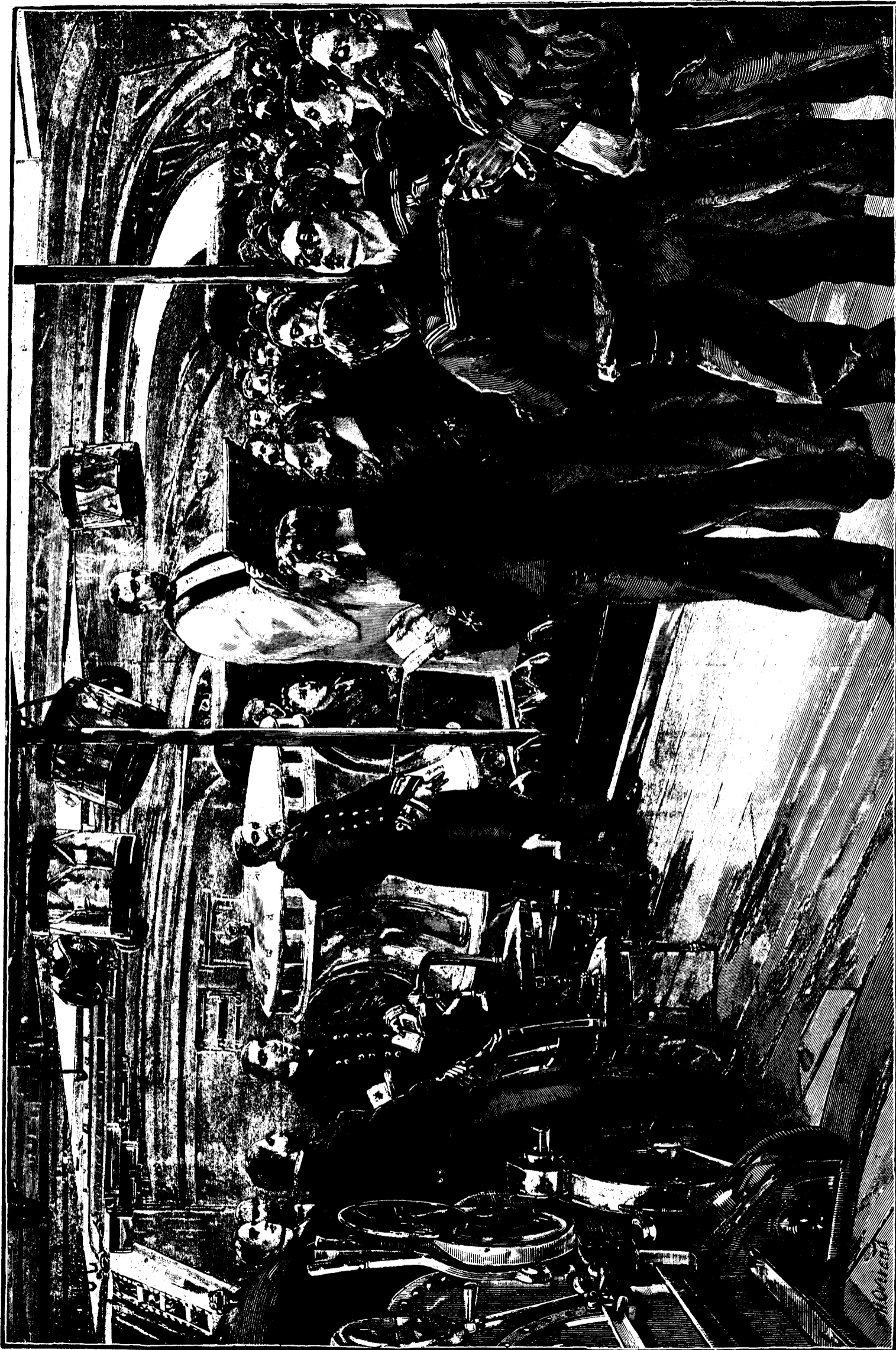
C'est ce mouvement que l'on reprend aujourd'hui avec un redoublement d'activité.

*Le Grand Horoscope des Danes et Demoiselles*, par Mlle Nitouche, continue d'être en faveur dans le public. La demande devient de plus en plus active. Sa circulation sera bientôt égale à celle de *l'Ami des salons*, dont il est complément. Prix : 10c G.-A. & W.-Dumont, libraires, 1826, rue Ste.-Catherine.



LES TRAVAUX SUR LA NOUVELLE BRANCHE DU QUÉBEC-CENTRAL.—Photo. F.-X. Vachon





LE SERVICE RELIGIEUX A BORD D'UNE FRÉGATE ANGLAISE, LE DIMANCHE MATIN



LA MONTAGNE DE SAINT-BRUNO, VUE PRISE DE SAINT-BAZILE.—Photo. Laprés & Lavergue



MATTAWA, (ONT)—HOPITAL DES SŒURS GRISES.—Photo. B. Charron

A TRAVERS LE CANADA

## L'ENFANT AU SOMMEIL

(PASTEL)

Sa chevelure blonde, où jouait le soleil,  
Caressait doucement ses pommettes vermeilles ;  
Sur son front assoupi, les discrètes abeilles,  
De lentes mélodies berçaient son doux sommeil.

De rayons dangereux, un églantier touffu,  
Protégeait tendrement, les lys de sa figure ;  
Pendant qu'un rossignol caché sous la ramure  
Chassait le noir cousin, du visage joufflu.

Elle rêvait sans doute à ses frères du ciel,  
Car un faible murmure, doux comme une musique,  
Ravit le rossignol ; et l'abeille sceptique  
Recueillait sur sa bouche une rosée de miel.

JOS. H. DUGAS.

Sainte-Cunégonde, 1895.

## PHOTOGRAPHIE SOUS-MARINE

M. Ls Boutan, zoologiste consciencieux et de grand talent, qui dévoue ses hautes capacités à explorer les secrets des profondeurs de l'océan, vient d'inventer à cette fin un superbe instrument.

Il a réussi à trouver le moyen de photographier les beautés sous-marines qu'il découvre, de façon à en faire jouir le public avec lui.

Il a d'abord utilisé son instrument pour prendre des vues à une faible profondeur et puis il est parvenu à le perfectionner au point de pouvoir photographier sous les masses d'eau les plus considérables.



Notre gravure représente cet instrument perfectionné.

L'appareil se compose d'un baril *t*, contenant de l'oxygène et portant un globe de verre *c*, dans lequel se trouve une lampe *a*, avec une mèche imprégnée d'alcool.

L'opérateur presse le bouton *p*, à l'extrémité du tube *h*, et de cette façon ou autrement il lance sur la flamme de la poudre de magnésie, produisant dans le globe *c* un éclat de lumière.

L'opérateur est pourvu d'un habillement à plongeur avec approvisionnement d'air *s*, et il fixe son camera *m*, qui est à l'épreuve de l'eau, près du baril d'oxygène *t*, de façon à pouvoir le manier facilement ainsi que son appareil producteur de l'éclat de lumière.

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

Une des curiosités géographiques de cet étonnant pays qui se nomme l'Australie, c'est la montagne qui brûle, comme une torche, comme un gigantesque calorifère.

Il s'agit d'une montagne de 550 mètres environ, renfermant vraisemblablement une mine de charbon qui a pris feu sous une cause inconnue et dont la combustion dure toujours.

Ce phénomène est antérieur à l'arrivée des blancs dans la grande île australienne.

Si cette montagne en feu se trouvait aux Etats-Unis, on peut être certain qu'elle serait déjà utilisée pour le chauffage.

Mesdames, lisez.. et ne faites pas de mauvais rêves.

Il n'est question en ce moment, à St-Petersbourg, que de la richissime toilette que porte l'impératrice Alexandra-Féodorovna pour la cérémonie et les fêtes du couronnement. La robe seule, dont le tissu sera de satin blanc, tout garni de perles fines et d'or coûtera, dit-on, plus d'un million de francs.

Ajoutons que cette toilette est commandée à Paris.

Naturellement !

On croit généralement qu'il est préférable de laisser mourir les roses sur pied que de les couper. C'est une erreur, car c'est au moment de son épanouissement que le plus de suc se trouve à l'arbuste. Il est donc utile, au point de vue de la conservation du rosier, de la fleur dès qu'elle commence à s'épanouir ; d'un autre côté, conservées dans l'eau, les roses durent plus longtemps que laissées sur l'arbre. De plus la rose étant coupée permet à un plus grand nombre de boutons d'éclorre.

Il faut lire, dans les *Mémoires* de la petite princesse Massalska, le récit de ce qui se passait au couvent des Dames de Sainte-Marie, vers le milieu du siècle dernier. C'est on ne peut plus curieux.

Cet établissement recevait la fleur de la noblesse de France, les héritières des plus hautes familles du royaume. On leur enseignait, outre le catéchisme, la grammaire et l'arithmétique, les milles soins que comporte le gouvernement d'une maison. On les employait à la cuisine, au réfectoire, à l'infirmerie, à la buanderie ; elles marquaient et serraient le linge, elles servaient la table, elles balayaient les chambres. Chacune d'elles devait, pendant une semaine, tenir le livre de l'office. C'était une façon de se rendre compte du prix des aliments et de leur distribution. Elles apprenaient à soigner et à panser les malades, à préparer les tisanes. Cette méthode avait le double avantage d'inculquer aux jeunes pensionnaires des notions pratiques et de rabaisser leur orgueil en les pliant aux plus basses occupations.

Mlles d'Epinaï et de Montemart subissaient, sans se plaindre, la corvée du lavage de la vaisselle ; elles étaient, une heure par jour, les égales de leurs servantes.

Que les temps sont changés !

D'après un rapport publié par un journal militaire anglais le médecin-major Sampson aurait fait depuis vingt ans d'intéressantes expériences sur l'influence du parfum chez la femme.

Selon ce savant indiscret, " tel ou tel parfum provoque telle ou telle modification dynamique ou statique non seulement sur les sens, mais encore sur le moral du beau sexe. "

Ainsi le musc développe chez la femme l'amabilité et la sensibilité. Les femmes soumises à l'influence de la rose deviennent effrontées, hautaines, coléreuses. Le géranium provoque la hardiesse dans le caractère. La violette prédispose à la piété et à la dévotion. Le benjoin porte à la rêverie et à la poésie. Le patchouli rend hystérique. Le cuir de Russie cause de la lascivité. L'opoponax prédispose à tous les dévergondages des sens, et l'œillet, à l'amour.

Dis-moi ce que tu sens, je te dirai ce que tu es.

## PRIMES DU MOIS D'AOUT

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Le tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ, pour les numéros du mois d'AOUT, qui a eu lieu samedi, le 7 septembre, a donné le résultat suivant :

1 <sup>er</sup> PRIX	No	19,150....	\$50.00
2 <sup>e</sup>	No	7,321....	25 00
3 <sup>e</sup>	No	48,732....	15.00
4 <sup>e</sup>	No	354....	10 00
5 <sup>e</sup>	No	17,543....	5 00
6 <sup>e</sup>	No	26,937....	4 00
7 <sup>e</sup>	No	251....	3 00
8 <sup>e</sup>	No	29,144....	2 00

Les numéros suivants ont gagné une piastre chacun :

155	8,578	15,275	23,121	31,894	40,572
224	9,060	16,327	23,534	32,283	40,810
1,579	10,042	17,423	23,752	32,863	41,005
1,841	10,344	17,865	24,187	33,061	41,522
2,025	10,474	18,251	24,942	33,783	42,163
2,372	10,563	19,279	25,646	34,047	42,740
2,912	11,029	20,152	25,747	34,324	43,252
3,498	11,271	20,531	26,360	35,052	43,643
3,575	11,736	20,742	27,577	35,243	44,212
4,052	12,120	21,168	28,465	36,354	45,119
4,376	12,436	21,473	29,653	37,230	45,646
4,612	13,173	21,782	30,144	38,723	47,256
5,627	13,215	22,369	30,725	39,250	48,359
6,135	14,321	22,492	31,607	40,218	49,782
7,552	14,732				

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des exemplaires du MONDE ILLUSTRÉ, datés du mois d'AOUT, sont priées d'examiner les numéros imprimés en encre rouge, sur la dernière page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous envoyer le journal au plus tôt, avec leur adresse, afin de recevoir la prime sans retard.

Nos abonnés de Québec pourront réclamer le montant de leurs primes chez M. E. Béland, No 276, rue Saint-Jean, Québec.

## LA MODE



Procédé pratique pour entretenir l'ampleur des gigots de ces dames pendant les soirées dansantes.

Une belle femme plaît aux yeux, une bonne femme au cœur ; l'une est un bijou, l'autre un trésor.

# LA MENDIANTE DE SAINT-SULPICE

## PREMIÈRE PARTIE

### LE TESTAMENT DU COMTE D'AREYNES

—Lisez !

Cette dépêche, nous la connaissons déjà :

« Nouvelle inattendue et désolante. Chagrin profond. Rechute d'Henriette, état grave. Impossible de la quitter. Je compte sur vous pour faire toutes démarches nécessitées par catastrophe. Lettre suit.

“ GILBERT ROLLIN.”

Schloss froissa le télégramme avec colère.

Ses yeux étincelèrent.

—Mensonges ! Mensonges ! Mensonges ! s'écria-il. Cet homme ne vient pas parce qu'il ne veut pas venir !... Il a peur de se trouver en face de sa victime !... Il a peur de se trahir !

Le docteur regarda Raymond avec étonnement.

—Que supposez-vous donc ? fit-il.

—Qu'il se passe à Paris quelque chose que l'on nous cache ; que M. Gilbert Rollin me paraît un misérable et que sa conduite est plus que suspecte !

Depuis longtemps déjà le bon Pertuiset connaissait la valeur morale du neveu par alliance du comte Emmanuel. On s'était bien souvent entretenu devant lui des fautes qu'il avait commises. Le passé du mari d'Henriette donnait une fâcheuse vraisemblance aux soupçons de Raymond Schloss.

Le docteur, cependant, n'osait formuler une accusation positive contre lui.

—Peut-être vous trompez-vous, mon ami... dit-il d'un air peu convaincu.

—Ah ! je le saurai !... il faudra que je le sache ! répliqua violemment le garde général. J'irai à Paris, moi, et je verrai M. l'abbé d'Areynes... A nous deux nous arriverons bien à faire la lumière !...

—Je vous approuve, Raymond... Mais vous ne pourrez songer à partir que lorsque nous aurons rendu les derniers devoirs à celui que nous aimions tant et qui n'est plus... .

—Je n'y songe pas non plus, monsieur le docteur... Je serai là jusqu'au bout... .

—Du reste, avant de rien conclure, reprit Pertuiset, nous devons attendre la lettre explicative annoncée par la dépêche de M. Rollin... .

—Nous attendrons... .

La nuit tout entière fut passée en prières auprès du corps du comte Emmanuel.

Le lendemain eut lieu la mise en bière et l'exposition du cercueil dans le hall transformé en chapelle ardente, et devant ce cercueil tous les paysans des environs vinrent s'agenouiller, les yeux gros de larmes et le cœur serré, car l'affection et le respect qu'inspirait le vieillard avaient dans le pays des racines profondes.

Dès l'aube du surlendemain Raymond Schloss descendit à Fenestranges afin d'y prendre à la poste le courrier du château et celui du docteur.

Une seule lettre, adressée à ce dernier et venant de Paris, lui fut remise.

Il se hâta de la porter à son destinataire.

Elle était de Gilbert Rollin.

Cette lettre ne faisait que répéter, en le développant, le thème du télégramme de l'avant-veille.

Au milieu de phrases savamment étudiées où l'art simulait l'émotion, et pleines de larmes de commande, Gilbert parlait des intérêts de sa femme sur lesquels ne pouvait veiller l'abbé d'Areynes cloué chez lui par sa blessure.

Il suppliait le docteur, au nom d'Henriette et de sa petite fille Marie-Blanche, légataire universelle du comte, de vouloir bien s'occuper des démarches administratives incombant à la famille du défunt, ajoutant qu'il était prêt à fournir sans le moindre retard toutes les pièces légales nécessaires, actes de l'état civil, procuration, etc... etc... .

Après M. Pertuiset, Raymond prit communication de cette lettre.

—C'est l'héritier qui parle, et rien que l'héritier, murmura-t-il ensuite. Il n'y a dans son âme qu'une préoccupation, celle d'être mis le plus tôt possible en possession de l'usufruit de la fortune du comte. Cela saute aux yeux !

Cela sautait en effet si bien aux yeux que sans le nom d'Henriette évoqué dans la lettre, d'Henriette qu'il avait vue grandir, qu'il avait soignée, aimée, le docteur eût décliné l'appel fait à sa bienveillance par Gilbert Rollin. Mais il ne pouvait, en de si douloureuses circonstances, abandonner les intérêts de la nièce de son vieil ami.

Il accepta donc le mandat qui lui était confié, songeant aussi que l'abbé Raoul d'Areynes lui saurait gré de ce dévouement, lui qui avait plaidé si chaleureusement en sa présence, auprès du comte Emmanuel, la cause de sa cousine.

Que lui importait Gilbert ?

Connaissant par le menu les clauses du testament du comte, il savait que Gilbert et sa femme jouiraient seulement de l'usufruit d'une fortune léguée tout entière à leur fille et dont il ne pouvaient entamer le capital.

C'était pour la fille d'Henriette qu'il allait travailler

En conséquence, il résolut de hâter les démarches indispensables pour régler le plus promptement possible les affaires de la succession.

—Henriette est malade et ils sont pauvres, se disait-il encore. Plus vite le bien-être leur arrivera, moins Henriette et son enfant souffriront.

A midi eurent lieu les obsèques du comte Emmanuel d'Areynes.

Une foule émue et recueillie suivit le convoi de l'homme de bien dont chacun bénissait le nom dans le pays et que chacun regrettait.

Le soir même Raymond Schloss partait pour Paris.

## LVII

Dès le lendemain, le docteur Pertuiset alla trouver le juge de paix de Fenestranges et, après lui avoir expliqué le motif de sa visite, il le pria de faire diligence dans l'intérêt de la famille d'Areynes si douloureusement éprouvée.

Les scellés furent apposés le même jour après qu'un inventaire eut été dressé.

Le juge de paix prit le testament du comte dans le meuble où il se trouvait et le déposa quelques heures plus tard dans les mains du président du tribunal de première instance de Nancy.

Sur le désir exprimé par le docteur, Pierre Renaud avait été nommé gardien des scellés.

Pour cause de force majeure, l'exécuteur testamentaire, Raoul d'Areynes, ne pouvant remplir son mandat, on devait à bref délai fournir une pièce justificative de cet empêchement, et en même temps l'acte de l'héritière Marie-Blanche, et les actes de naissance des usufruitiers.

Un mot pressant fut adressé au notaire de Paris ayant dans les mains un double du testament du comte Emmanuel, lui demandant de produire sans délai ce double et de fournir un état des biens et valeurs désignés dans le testament et dont il était dépositaire et administrateur.

Toutes ces formalités remplies, la succession serait promptement ouverte et l'envoi en possession ordonné.

\* \* \*

Les conseils de guerre siégeant en permanence à Versailles fonctionnaient avec une infatigable activité.

C'est par centaines que des arrêts étaient prononcés chaque jour contre ceux qui avaient été arrêtés comme ayant pris une part active à l'insurrection communarde.

Bizarre coïncidence !

Le jour où les obsèques du comte Emmanuel avaient lieu, à l'heure même où l'on descendait son corps dans le caveau funèbre que possédait la famille d'Areynes, au cimetière de Fenestranges, Servais Duplat comparait devant ses juges, officiers dévoués à leur patrie, ne connaissant que le code militaire, implacable à bon droit dans sa justice, puisque sur ses assises de granit repose la discipline qui fait l'honneur et la force de l'armée.

Les esprits s'étaient un peu calmés, les colères de la première heure s'apaisaient, les exécutions sommaires avaient cessé.

On jugeait, mais on jugeait rapidement, sans enquête minutieuse,

inutile d'ailleurs puisque les accusés avaient été pris les armes à la main, ou dénoncés avec preuves à l'appui de la dénonciation.

Servais Duplat avait eu le temps de réfléchir.

Si dans un premier mouvement de désespoir et de rage il s'était dit :

—On ne *claque* qu'une fois ! J'ai joué, j'ai perdu ! tant pis pour moi ! . . .

La réflexion avait modifié du tout au tout son état moral.

Il se disait maintenant :

—Ceux qui passent devant les conseils de guerre ne sont pas tous fusillés . . . quelques-uns sont acquittés. Beaucoup ne sont condamnés qu'à la déportation . . . Ça serait trop bête de ne pas faire des pieds et des mains pour éviter les feux de peloton du camp de Satory . . .

Le misérable se rattachait avec ardeur à l'existence.

Il faisait si bon vivre !

Mourir, quand il possédait une fortune enterrée dans un coin de la banlieue !

Allons donc ! Est-ce que c'était possible ?

Non ! non ! . . . il se défendrait bien ! Il serait plus malin que ses juges ! Il les roulerait.

Lorsque Duplat sortit de l'une des salles de l'Orangerie transformées en casemates, et où grouillaient entassés, déguenillés, les prisonniers haletants d'angoisses, et lorsque, escorté de deux gendarmes, il fut conduit devant le tribunal, il avait le cœur plein d'espoir.

Une grande pièce nue, tendue de papier sombre d'un brun rougeâtre, éclairée par deux hautes et larges fenêtres sans rideaux, des toiles d'araignées pendant aux angles du plafond, voilà le décor.

Au fond de la salle un volumineux trophée de drapeaux tricolores fixé à la muraille par un cartouche à fond bleu de ciel sur lequel se lisaient en lettres d'or ces mots :

“ HONNEUR — PATRIE — DEVOIR ”

Au-dessous du trophée une estrade carrée à laquelle on accédait en gravissant trois marches.

Au centre de l'estrade une longue table recouverte d'un tapis vert, couleur *drap de billard*.

A droite et à gauche deux bureaux, celui du secrétaire-rapporteur et celui du greffier du conseil.

Derrière ces tables surchargées de dossiers, des hommes de tous les âges, aux figures martiales mais soucieuses, et portant des uniformes chamarrés d'or.

C'étaient les officiers de tous les grades formant le conseil de guerre.

Un colonel présidait, vieux soldat à la moustache longue, aux cheveux grisonnants taillés en brosse, à la physionomie rude, mais sévère et non méchante.

Devant le président le code militaire, des extraits des lois régissant les villes mises en état de siège et les insurrections à main armée.

Tout un arsenal de législation fournissant des armes terribles.

Autour de la salle, formant la haie, des soldats, fusils chargés, baïonnette au canon.

Les officiers qui les commandaient, sabre au clair.

Un silence profond, glacial.

Lorsqu'on le fit s'arrêter en face du conseil, Servais Duplat paraissait calme et résigné.

Il jeta un regard rapide sur ceux qui allaient être ses juges et disposer de sa vie.

Sur leurs visages il cherchait à surprendre l'expression de leurs pensées.

Mais ces visages étaient impassibles, impénétrables, muets.

Le président, après avoir feuilleté quelques-uns des papiers placés devant lui, prit tout à coup la parole.

—Votre nom ? fit-il d'une voix sèche.

L'ex-capitaine des fédérés répondit :

—Servais Duplat.

—Vous avez été soldat . . .

—Oui, mon colonel . . . j'ai fait un congé dans le 17<sup>e</sup> de ligne.

—Vous avez été sergent-fourrier au 57<sup>e</sup> bataillon de la garde nationale pendant la guerre ?

—Oui, mon colonel . . . j'ai fait partie d'une compagnie de marche, j'ai combattu les Allemands avec ma compagnie à la bataille de Montretout, où ça chauffait dur, et je me suis conduit en brave . . . on peut le demander aux camarades . . .

—Après la signature de l'armistice, pourquoi n'avez-vous pas déposé votre fusil ?

—Le désarmement n'avait point été ordonné, mon colonel, et nous gardions, l'arme au bras, les canons qui nous avaient été confiés et que nous ne voulions pas abandonner à l'ennemi . . .

—Vous entriez en lutte déjà contre le gouvernement . . .

—Je ne pensais pas à cela, mon colonel . . . j'agissais par pur patriotisme, comme bien d'autres.

—Et, après ?

—Après . . . balbutia Duplat.

—Vous avez sollicité un grade dans l'armée de la Commune . . .

—C'est-à-dire que je l'ai accepté . . .

—Vous étiez capitaine d'une compagnie de fédérés . . .

—Oui, mon colonel.

Servais frissonna.

Allait-on lui parler des soldats de cette compagnie à qui, dans la cour de la Roquette, il avait commandé le feu sur l'archevêque de Paris et les autres otages.

Le colonel reprit :

—Pourquoi avez-vous porté les armes contre l'armée régulière ? contre votre patrie ? contre vos frères ?

Servais respira.

L'interrogatoire qu'on lui faisait subir n'abordait point la question des otages.

Il répondit :

—Je me suis laissé entraîner . . . et puis, fallait vivre, — je n'avais, pour manger, que ma solde . . .

—Vous pouviez vous rendre à Versailles et, comme l'ont fait beaucoup d'autres, vous ranger du côté des honnêtes gens au lieu de vous mettre au service de l'insurrection . . .

—Je n'ai pas réfléchi . . . D'ailleurs, je n'avais pas le sou pour quitter Paris . . .

—Dites donc que vous aimiez mieux rester à Paris où le désordre était votre élément et où vous pouviez sans contrôle donner un libre cours à vos instincts. Pendant deux mois, vous avez terrorisé votre quartier par les brutalités et le cynisme les plus révoltants ! J'ai sous les yeux des bons de réquisition signés par vous, que vous alliez porter vous-même, escorté d'hommes en armes, et menaçant de mettre au mur les commerçants qui ne se soumettaient pas d'assez bonne grâce à vos exigences.

Servais baissa la tête en frissonnant de nouveau.

Merlin ne mentait point en lui affirmant que de nombreuses dénonciations avaient été déposées contre lui.

Le président du conseil reprit :

—Nierez-vous avoir commis tous les crimes dont on vous accuse ?

—Non, mon colonel . . .

—Alors, vous vous avouez coupable ? . . .

—Oui, mon colonel, oui, je suis coupable, c'est vrai, très coupable, mais à qui la faute ? . . .

—Comment, à qui la faute ? à vous, ce me semble . . .

—Non, mon colonel . . .

—A qui donc ?

—A ceux qui nous excitaient à la révolte ! —répliqua Servais avec une sorte de sauvage éloquence.—A ceux, les chefs, qui voulaient le chambardement universel pour s'emparer du pouvoir et des écus, et qui nous poussaient en avant avec de grands mots, nous exaltant, nous grisant de mensonges et d'utopies que nous gobions comme des imbéciles ! . . .

“ Ils nous disaient que de l'insurrection victorieuse naîtraient l'union et la force, et qu'après avoir déboulonné le gouvernement qu'ils rendaient responsable des défaites de l'armée, de l'armistice, de la reddition de Paris, défendu par plus de deux cent mille hommes bien armés, nous battrions les Prussiens à plate couture et nous leur donnerions la chasse jusqu'à la frontière, et même plus loin, la baïonnette dans le bas des reins ! . . .

—Ça nous tournait la tête, tout ça ! . . .

“ On nous tendait des armes et des verres pleins. On s'armait et on buvait, et puis, il faut tout dire, un véritable vent de folie soufflait sur Paris . . . on se complaisait bêtement dans les panaches, les dorures, les galons et les écharpes rouges. Le bruit du sabre que l'on traînait frappant le pavé derrière soi, les sonneries des clairons, les batteries des tambours, ça donnait le vertige . . .

“ Nous nous prenions au sérieux . . . Prêts à combattre et à mourir, nous étions de bonne foi. Moi qui vous parle, mon colonel, j'aurais juré que j'agissais pour le bonheur du monde ! . . .

—Oui, j'ai mal agi, je le vois bien, je ne le vois que trop bien aujourd'hui, mais si j'ai servi la Commune, c'est que j'avais le ventre creux, et aussi parce que je croyais servir une cause juste.

“ Je ne suis coupable que d'une erreur . . . malheureusement pour moi, cette erreur était un crime . . . Voilà !

Servais se tut.

Sa plaidoirie, bizarre et nullement maladroite, écoutée religieusement par les membres du conseil de guerre, venait de produire sur eux un certain effet, et cet effet n'était point défavorable.

L'ex-capitaine de fédérés s'en aperçut à merveille, et, brusquement, se décida à frapper un grand coup.

Au diable, les recommandations de Merlin ! . . .

—Vous n'avez rien à ajouter à votre défense ? lui demanda le président du conseil.

—Si, mon président.

—Quoi ?

—Ceci : Malgré cette griserie continuelle dans laquelle on vivait, quand par hasard je réfléchissais j'avais des remords. . . .

—Des remords, vous ! fit le président d'un ton ironique.

—Oui, mon colonel. . . .

—Vous le dites. . . .

—Et je l'ai prouvé. . . .

—Comment ?

—Savez-vous, mon colonel, le nom de l'officier de la Commune qui, bravant les plus grands dangers, a ouvert aux troupes régulières la porte des Prés-Saint-Gervais.

—Nous ne tenons pas à le savoir, répliqua sèchement le colonel en fronçant le sourcil.

—Je ne le nommerai donc pas, mais il me semble qu'en agissant ainsi il a racheté une partie de ses fautes. . . .

—Bien tardivement, en tout cas, et lorsque les deux tiers de Paris étaient déjà en notre pouvoir. . . .

Il lui était impossible de le faire plus tôt.

—Assez ! commanda le président du conseil.

## LVII

Après avoir imposé silence à l'accusé, le colonel se pencha vers le commandant assis à sa droite et lui dit quelques mots tout bas.

Le commandant lui passa une double feuille de papier ministre, sur laquelle des noms se trouvaient inscrits, et du doigt lui désigna celui de Servais Duplat deux fois souligné.

En face de ce nom se voyait une note écrite à l'encre rouge et ainsi conçue :

“ Servais Duplat, capitaine de fédérés, commandant le poste de la porte des Prés-Saint-Gervais, a, par une ruse adroite et au péril de sa vie, livré l'entrée de cette porte au général Vinoy.”

Et, dans la colonne d'observations tracées de la main du général Valentin, directeur général du service de la sûreté pendant le siège et la Commune, on pouvait lire ces lignes :

“ Désavouer l'homme s'il invoquait ce fait pour sa défense, mais user d'indulgence envers lui si cela est possible.”

Quelques mots d'explication suffirent pour faire comprendre comment et pourquoi ces notes se trouvaient en face du nom de Servais Duplat porté sur l'état nominatif des hommes qui devaient, dans la journée, paraître devant le conseil de guerre.

Tous les procès-verbaux des agents subalternes se concentraient dans les bureaux du général dont Merlin était un des inspecteurs les plus habiles, les plus dévoués et les plus écoutés.

Merlin, en lisant ces rapports, avait appris l'arrestation du Duplat, chez Palmyre, à Champigny, et, cette fois, il voulait essayer de lui sauver la vie.

C'est lui qui avait donné connaissance du service rendu par le capitaine de fédérés à l'armée de Versailles en lui livrant la porte des Prés-Saint-Gervais.

Servais éprouvait les plus poignantes angoisses tandis que chacun de ses juges prenait tour à tour connaissance des notes que nous venons de reproduire.

S'agissait-il de nouvelles charges contre lui ? d'une nouvelle et écrasante délation survenue au dernier moment ?

Une sueur d'agonie mouillait ses tempes.

Les cinq minutes de silence qui se firent dans la salle du conseil lui parurent plus longue que des heures.

Sa gorge se serrait.

Il n'aurait pu articuler un mot tant sa bouche était desséchée et sa langue agitée d'un tremblement nerveux.

Les premières paroles prononcées après ce silence seraient-elles son arrêt de mort ?

L'attente et l'incertitude constituaient un supplice sans nom.

Enfin le président replaça sur le bureau la double feuille de papier ministre qui revenait à lui après avoir passé de main en main, et après avoir consulté à voix basse ses assesseurs, prononça ces mots :

—Au nom de la République Française, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés, le conseil de guerre siégeant à Versailles le 7 juin 1871 pour juger les insurgés de la Commune, condamne le nommé Servais Duplat à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Servais sentit disparaître comme par enchantement le poids énorme qui écrasait sa poitrine et l'empêchait de respirer.

Il s'inclina sans mot dire, mais le cœur inondé de joie.

La déportation, c'était la vie ! . . .

Il échappait aux feux de peloton du camp de Satory !

—Et une amnistie, donc ! se disait-il radieux. Ça ne doit pas

tarder beaucoup. Qu'on m'envoie au bout du monde, je m'en fiche j'en reviendrai ! . . .

Quelques jours plus tard il faisait partie d'un convoi de condamnés qu'on dirigeait vers Belle-Isle, où on l'embarquait, avec trois cents de ses compagnons, sur un navire de guerre, la frégate la *Danaé*, qui levait l'ancre et s'éloignait de la France pour se rendre à la Nouvelle-Calédonie.

C'était à l'île des Pins, à Nouméa, à l'île Nou et à la presqu'île Ducos, que devaient résider, en attendant l'amnistie qu'ils espéraient prochaine, les insurgés de la Commune.

Gilbert Rollin apprit la condamnation de Duplat, et tout en éprouvant une déception, car il espérait une condamnation à mort pour son complice, il se dit qu'il n'avait plus rien à craindre de lui.

\* \* \*

Dès le commencement du siège de Paris, vers le 15 septembre 1870, on avait installé des ambulances dans tous les quartiers.

Les unes étaient dues au concours actif des municipalités, les autres à l'initiative privée.

Tout le monde cherchait à assurer des refuges à nos soldats blessés, car on prévoyait que la lutte serait longue, acharnée, terrible.

Le nombre des drapeaux blancs à croix rouge se multipliait aux fenêtres d'une manière presque exagérée, et il existait certainement un abus dans le nombre d'appartements mis à la disposition des victimes de la guerre.

Bien des gens arboraient le drapeau d'ambulance avec l'intention de s'en faire une égide, une sauvegarde, pour le cas où les Prussiens entreraient dans Paris.

Beaucoup aussi se plaçaient dans le service des ambulances afin d'éviter celui de la garde nationale.

On appelait ceux-là avec ironie : *Les Chevaliers de la Croix !* surnom qui leur venait de la casquette ornée d'une croix rouge avec laquelle ils paraient dans Paris.

Ce fut vers trois heures du matin, dans la nuit du 27 au 28 mai, qu'une compagnie de marins, commandée par le capitaine Edmond de Kernoël, prit possession de l'ambulance de la rue Servan et y laissa un poste de vingt hommes sous le commandement d'un lieutenant.

Le directeur avait lui-même ouvert les portes aux officiers de l'armée régulière.

C'était au plus fort des derniers combats livrés par les troupes de Versailles aux soldats affolés de la Commune, aussi le nombre des blessés appartenant aux deux partis augmentait d'heure en heure.

Parmi ces blessés se trouvaient deux femmes.

Une troisième les suivit bientôt, apportée, celle-ci, par des marins du capitaine de Kernoël.

C'était Jeanne Rivat.

Personne ne savait son nom, ce qui ne permettait point de l'inscrire sur les registres de l'ambulance.

Du reste, dans le désordre de cette nuit terrible, le temps manquait pour prendre notes des entrées.

Un infirmier fit déposer la blessée sur un matelas placé à terre et lui donna les premiers soins.

Dans l'après-midi du 28, les chirurgiens de l'armée et les médecins civils qui s'étaient installés à la petite Roquette vinrent visiter l'ambulance.

En raison de l'agglomération des malades, les vastes salles de l'école des Frères, affectées à cette ambulance, étaient devenues trop étroites et n'offraient plus, par conséquent, les conditions d'hygiène nécessaires.

Le chirurgien-major commandant le service de santé donna l'ordre de les faire évacuer le plus promptement possible en dirigeant tous les blessés vers les hôpitaux militaires et civils de Paris.

Le lendemain, Jeanne Rivat qui, blessée à la tête, brûlée par la fièvre et délirant, n'avait pu répondre à aucune question, fut, sur cette indication : *inconnue*, transférée à l'hospice de la Pitié, rue Lacépède, et placée dans la salle Troussseau, où elle occupa le lit n° 17.

La pauvre jeune femme était dans un état lamentable.

A peine avait-on pu s'occuper d'elle à l'ambulance de la rue Servan.

Un pansement au perchlorure de fer pour arrêter l'hémorragie, un peu de tisane pour apaiser la soif inextinguible qui la dévorait, constituaient les uniques soins qui avaient pu lui être donnés.

L'interne de la Pitié, chargé de la recevoir ainsi que d'autres femmes, inconnues comme elle, examina sans retard et très consciencieusement ses blessures.

Au bas du front, tout près de l'arcade sourcilière, se trouvait une déchirure assez longue, sans profondeur.

Ceci n'était rien, mais au sommet du crâne existait une plaie pénétrante produite par un éclat de projectile ayant déterminé une lésion de la boîte osseuse.

Là était le danger.

En attendant la visite que devait faire le lendemain matin le Dr

Besson, chef du service dans lequel Jeanne avait été placée, l'interne fit un pansement sérieux et administra une potion calmante destinée à enrayer autant que possible la fièvre dont l'intensité épuisait la malade.

Le lendemain, ce fut au tour du Dr Besson d'examiner les personnes entrées la veille au soir dans son service.

Excellent médecin, chirurgien habile, travailleur infatigable, il ne demandait qu'à trouver en face de lui des cas exceptionnels pour lesquels il faudrait faire appel à toute sa science.

Ne se fiant ni au diagnostic ni aux considérants relatés dans le rapport de son interne, en qui cependant il avait une grande confiance, il voulut juger par ses propres yeux.

Au point de vue chirurgical, la blessure de Jeanne Rivat l'intéressa vivement.

Il y avait perforation du crâne, et peut-être atteinte à la dure-mère.

Quoi qu'il lui fut impossible en ce moment de sonder sans danger la plaie, l'opinion de l'habile praticien fut faite aussitôt.

Le fragment d'obus qui avait entamé la boîte osseuse, et peut-être touché la dure-mère, n'avait point été extrait, où reposait-il ?

A cette question, on ne pouvait répondre sur-le-champ.

Il fallait attendre que l'inflammation de la plaie diminuant permit d'opérer un sondage afin de se rendre compte exactement des ravages causés par le débris de projectile.

Le docteur Besson, en présence d'obstacles momentanément insurmontables, dut se contenter de prescrire des émoullients destinés à empêcher les progrès de l'inflammation, puis il quitta le n° 17 et passa à une autre malade.

\* \*

Lorsque le vicaire de Saint-Ambroise sortit de l'état de prostration absolue dans lequel il était demeuré pendant huit jours entre la vie et la mort, lorsqu'il put ressaisir sa pensée, comprendre ce qui se passait autour de lui et se rendre compte de sa situation, le docteur Leblond, sa femme et la vieille Madeleine se trouvaient au chevet de son lit.

Chacun d'eux attendait avec anxiété la crise prévue par l'ancien chirurgien-major de l'armée, car de cette crise dépendait le sort de Raoul d'Areynes.

Violente, il y avait bien des chances pour qu'elle l'emportât.

Calme, au contraire, elle devait être le point de départ d'une guérison certaine.

Que fallait-il pour que la seconde de ces éventualités se réalisât ?

Il suffisait que le malade ne fit aucun mouvement pouvant détruire en une seconde les résultats déjà obtenus, c'est-à-dire la cicatrisation complète des ravages internes causés par la balle du fusil Chassepot.

De plus il était nécessaire que le blessé ne prononçât pas un seul mot, et n'éprouvât aucune émotion.

Toute surexcitation des organes respiratoires et du système nerveux pouvant être la cause d'un danger immédiat contre lequel la science se trouverait désarmée.

En reprenant possession de sa pensée longtemps obscurcie par la fièvre, l'abbé d'Areynes promena autour de lui un regard vague d'abord, mais qui bien vite devint interrogateur.

E. reconnaissant sa chambre, en voyant sa vieille servante, ses souvenirs lui revinrent confus, mais au bout d'un instant ils se précisèrent.

M. Leblond, épiant ce réveil du cerveau, comprit le travail qui se faisait dans l'esprit du vicaire de Saint-Ambroise.

Il fallait au plus tôt arrêter ce travail.

— Ne vous étonnez de rien, mon cher abbé, dit-il vivement et d'une voix toute paternelle. N'interrogez pas votre mémoire, évitez de penser, et surtout de parler. . . . Si vous tenez à vivre, (et cela, je l'affirme, ne dépend que de vous), suivez de point en point, non pas les conseils, mais les injonctions formelles du vieux praticien qui a pris possession de vous et s'est juré de vous remettre sur pied. . . . Laissez-moi, jusqu'à nouvel ordre, penser pour vous, parler pour vous. . . . Je vous le demande au nom de ceux qui vous aiment et et dont le dévouement ne se démentira pas. . . .

Raoul d'Areynes avait religieusement écouté le médecin.

Il lui répondit par un regard empreint d'une reconnaissance infinie, mais il ne fit pas un mouvement et ne prononça pas une parole.

Il avait compris.

L'ancien chirurgien-major poursuivit :

— Vous avez été dangereusement blessé, mon pauvre ami. . . .

Une balle vous a traversé la poitrine. . . . C'est presque miracle que vous ayez survécu ! Une immobilité complète, un mutisme absolu, peuvent seuls hâter votre guérison qui est en bonne voie. Obéissance passive, et je réponde de tout !. . . .

Deux larmes coulèrent sur les joues du blessé.

Il pressa doucement la main du docteur qui tenait la sienne,

mais il enfreignit aussitôt la recommandation qui venait de lui être faite.

— Mon oncle ? murmura-t-il d'une voix à peine distincte.

M. Leblond eut un geste désolé.

— Ne parlez pas !. . . . ne parlez pas, mon enfant !. . . . s'écria-t-il. Point d'émotion ! Aucune préoccupation !. . . . Aucune inquiétude !. . . . Quand vous irez mieux, je vous permettrai de penser à ceux qui vous sont chers, et qui, sans doute, se portent mieux que vous, mais guérissez d'abord !. . . .

Le jeune prêtre sentait bien l'absolue nécessité d'obéir.

Il ferma les yeux, et chassant de son esprit toute autre pensée que celle de Dieu, il pria.

C'est ainsi que l'ex-chirurgien-major désirait le voir.

A l'instant précis où cette scène touchante par sa simplicité se passait dans la chambre du vicaire de Saint-Ambroise, Raymond Schloss sortait de la gare du chemin de fer de l'Est.

Il venait d'arriver à Paris, bien résolu à pénétrer le mystère que semblaient cacher les dépêches contradictoires et la lettre hypocrite de Gilbert Rollin, et à savoir ce qui se passait réellement chez la nièce du comte Emmanuel et chez l'abbé Raoul d'Areynes.

## LIX

L'immense affection qu'éprouvait Raymond Schloss pour tous ceux qui appartenaient à la famille de son vieux maître à jamais regretté le faisait sortir du rôle passif que lui imposait sa position subalterne, et dont en toute autre circonstance il ne se serait point départi.

Pour le voyage, le brave Lorrain avait revêtu son plus beau costume de garde général.

Un crêpe noir entourait sa cape de drap vert ornée d'un cor de chasse en argent.

Un crêpe pareil serrait son bras gauche.

Raymond portait ainsi le deuil du comte Emmanuel, ce deuil qui remplissait son cœur et qui vingt fois par jour mettait de grosses larmes sur ses joues basanées.

Pour tout bagage une valise légère qu'il tenait à la main.

Il se rendit à pied de la gare de l'Est à la rue Popincourt.

Le temps était superbe.

Que de changements dans Paris depuis le jour où, au péril de sa vie, il avait fait le voyage pour venir chercher l'abbé d'Areynes !. . . .

Quel contraste s'offrait à ses regards !. . . .

Le désordre des rues et des boulevards n'était encore que bien imparfaitement réparé.

Partout sur les édifices, on voyait les traces profondes laissées par les balles et les boulets.

Là des pans de murs écroulés, des débris de barricades, des canons de fusils tordus, et déjà rongés à demi par la rouille, sous des tas de pavés encore rouges de sang par places.

Schloss, en marchant, voyait tout cela, le cœur serré, l'âme pleine de tristesse.

Plus loin il longea des maisons consumées aux trois quarts, dont les murailles déchiquetées et noircies par le feu semblaient au moment de s'écrouler.

Le Lorrain passait épouvanté au milieu de ces ruines tragiques où parfois les yeux surpris rencontraient un détail grotesque.

Ainsi, à un cinquième étage, accroché à un mur à pic sur l'abîme, se voyait un vieux jupon rouge !

Le feu, détruisant tout autour de lui, avait respecté cette loque !

Plus loin, un détail touchant.

Dans une mansarde à jour, dont la paroi faisant face à la rue n'existait plus, une cage.

Dans cette cage un petit oiseau chantait.

Sa mangeoire remplie de grain lui avait permis de vivre jusque-là.

Plus loin encore, dans une chambre dévastée, sans cloisons, sans plafond, sans plancher, sur une cheminée une petite pendule flanquée de deux vases bleus.

Quelques miroirs, fixés aux murailles, étaient aussi restés intacts par miracle.

Le soleil y allumait des foyers éblouissants.

Schloss marchait toujours, agité, oppressé, les yeux humides, la gorge pleine de sanglots.

— Pauvre Paris !. . . . murmurait-il, et ce sont des Français qui ont fait cela sous les regards moqueurs des Allemands ivres de joie ! Des Français. . . . ah ! les misérables !. . . .

Il essuya ses yeux et continua sa route.

Lorsqu'il fit tinter la sonnette de l'appartement du vicaire de Saint-Ambroise, le cœur serré par la plus douloureuse émotion, le jeune prêtre dormait profondément sous l'influence bienfaisante d'une potion opiacée.

A suivre

CHOSSES ET AUTRES

—La Californie produit tous les ans, 26,000,000 livres de raisins secs et 15,000,000 gallons de vin.

—L'Irlande est de nouveau menacée d'une disette de patates. La variété Champion importée il y a quelques années est épuisée.

—Probablement le plus grand verger du monde se trouve à Fairmount, Kansas. Il couvre une superficie de 1,537 acres.

—Dans un moment de folie le pasteur Bender, de Cincinnati, Ohio, a jeté \$45,000 en billets de banque et \$13,250 en débetures, dans le feu.

—On est à construire à la Mecque, Arabie, un hôtel qui pourra loger 6,000 personnes. La Mecque est le lieu de pèlerinage des mahométans.

—Un tribunal allemand a récemment imposé une amende à une femme pour avoir déclaré son âge à vingt-six ans, tandis qu'il était en réalité de trente.

—La plus grande bâtisse d'Etat aux Etats-Unis, est le Capitole du Texas. C'est la 17ème parmi les grandes bâtisses du monde ; elle coûte \$3,500,000.

—La femme use plus de chaussures que l'homme, parce que ses pas sont moins allongés. Sur une longueur donnée, les semelles de ses chaussures touchent le sol 50 p.c. de fois plus que celles de l'homme.

—On construira bientôt à New-York, sur l'Hudson, un pont gigantesque qui coûtera \$25,000,000. L'arche principale aura 3,110 pieds de longueur. Les principaux piliers auront 557 pieds de hauteur.

—Une singulière innovation vient d'être introduite à Londres. Un des ministres protestants du quartier populaire de Whitechapel annonce qu'à partir de dimanche, les fidèles pourront fumer dans son temple pendant le service divin. C'est probablement parce que le goût du tabac est plus fort chez les habitants du quartier que leur zèle religieux qu'on a imaginé ce moyen de les attirer au temple. Le spectacle que présentera, pendant le sermon, ce temple transformé en tabagie, sera certainement curieux.

—Un caissier d'une maison de banque à Vienne, Autriche, avait été chargé dernièrement de compter un nombre considérable de billets de banque, et, bien qu'il eût été averti, il humectait ses doigts avec sa salive pour rendre cette opération plus facile. Le même soir, il sentit une douleur cuisante à ses lèvres et n'y fit pas autrement attention. Le lendemain, inquiet de l'enflure qui s'était manifesté, il consulta un médecin qui ouvrit la tumeur.

Malgré l'opération, il mourut trois jours après, des suites du poison qu'il avait absorbé.

La nouvelle comédie de M. R.-N. Stephens intitulée *The White Rat* tient l'affiche au Royal cette semaine. La pièce représente les scènes qui se passent tous les jours dans les quartiers pauvres de New-York. Les gérants, MM. Davis et Keogh, n'ont rien épargné pour en faire une représentation hors ligne. Les journaux de New-York et de Boston en font beaucoup d'éloges. Les décors, paraît-il, sont superbes. On y voit un bouge chinois avec ses fumeurs d'opium, la salle de l'Armée du Salut, une salle de danse à l'usage des matelots ainsi qu'une vue des quais sur la "East River." Les acteurs sont tous excellents dans leurs rôles respectifs.

JEUX ET RECREATIONS

CHARADE

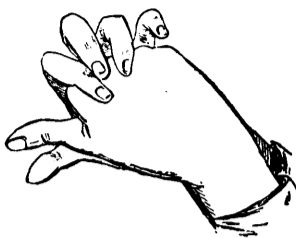
Mon Premier est vilain,  
Dégoûtant, bien insupportable ;  
Mon Tout, nourri de grain,  
A la saveur bien agréable :  
Trouvez-y mon Second.

ÉNIGME

Quoique souvent l'on me traverse,  
Je ne me rebute jamais ;  
Je suis nécessaire au commerce,  
Je sers en guerre comme en paix.  
Je suis presque aussi vieux que la terre et que  
Mais toutefois loin de ma fin ; [l'onde,  
Car je suis sûr que mon destin  
Est de finir avec le monde.  
Des mers je touche tous les ports :

Souvent qui me tient me demande [lors  
Surtout vêtu de blanc, j'embarrasse, et c'est  
Que la difficulté de me trouver est grande.

JEUX DE MAINS : LE COQ



SOLUTIONS DES PROBLEMES PARUS DANS  
LE NO 592

Questions historiques.—Louis Hébert.—  
En 1617.—A la Haute-Ville en 1618.  
Enigme.—Secret.

ONT DEVINE :

Adonia, Ste-Agathe. Merci ; Mlle Louise Bleau, Mlle Schayer, Montréal ; Hanna, Ste-Scholastique ; Mlle Emma Coté, Mlle Marie F. Lambert, Mlle Eva Jobin, H.-T. Lamontagne, Québec ; Mlle Rachel Letendre, Yamachiche ; Mlle Claudia Lafamme, Alfred Bouchard, Lévis ; Mlle Clémence Kopp, Fostria, Ohio ; Mlle Clémentine Germain, Chs Nault, Montréal.

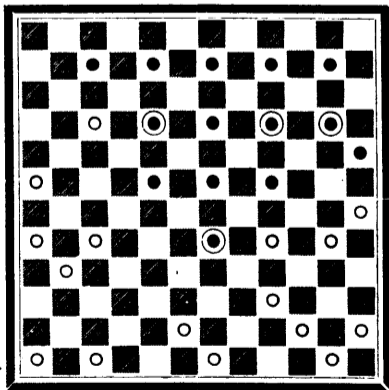
LE TOURNOI D'HASTINGS

Cette grande lutte échiquéenne vient de se terminer par la victoire du jeune Américain, M. Pillsbury, qui a battu tous les plus forts joueurs de l'Europe. Nous offrons nos plus sincères félicitations au vaillant champion. Voici le total des parties gagnées par les huit premiers joueurs : 1er prix, Pillsbury 16½ ; 2e Tschigorine, 16 ; 3e Lasker, 15½ ; 4e Tarrasch, 14 ; 5e Steinitz, 13 ; 6e Schiffers, 12 ; 7e Bardeleben et Teichmann chacun 11½.

M. Harry-Nelson Pillsbury est né à Somerville, Mass., et n'est âgé que de vingt-trois ans.

LE JEU DE DAMES

PROBLÈME DE DAMES No 174  
Composé par M. Louis Paradis, Montréal  
Noirs—14 pièces



Blancs—16 pièces  
Les Blancs jouent et gagnent

Solution du problème No 172

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
53	48	31	44
57	50	44	57
47	40	35	46
70	63	57	70
48	41	70	47
39	26 gagnent.		

Solutions justes par MM. J. P. Cousineau, E. Pilon, Ottawa ; Napoléon Brochu, Lévis ; P. Duplessis, Williamsville ; Louis Paradis, Montréal.

Pureté du Teint  
Étendu d'eau le  
Lait Antéphélique  
ou Lait Candès  
Dépuratif, Tonique, Désinfectant, dissipe Hâle, Rougeurs, Rides précoces, Rugosités, Boutons, Efflorescences, etc., conserve la peau du visage claire et unie. — A l'état pur, il enlève, on le sait, Masque et Taches de rousseur.  
Il date de 1849  
CANDES, Paris  
Flacon : 5 fr. Franco : 5 fr.

ACADEMIE DE COUPE

DE DAME A. CHAREST  
Pour costumes de dames et d'enfants. Ce système, simple et sûr, évite l'ajustement ; en deux heures de leçon, toute dame peut apprendre à tailler à perfection ses manteaux et robes. Nous avons aussi un système pour les jupes qui nous permet de tailler une robe princesse ou un manteau long en aussi peu de temps qu'un corsage uni. Nous enseignons aussi à tailler le corsage de robe sans couture, et toutes sortes de collets. Nous invitons très respectueusement les dames et demoiselles à venir visiter ce nouveau système que nous garantissons sous tout rapport et qui est le moins dispendieux qui soit encore connu.  
MME A. CHAREST, 79, St-Denis.

J. EMILE VANNIER

(Ancien élève de l'école Polytechnique)  
INGÉNIEUR CIVIL, ARPEUTEUR  
187, RUE SAINT-JACQUES  
ROYAL BUILDING MONTREAL

V. ROY & L. Z. GAUTHIER

Architectes et Evaluateurs  
162—RUE SAINT-JACQUES—162  
(BLOO BARRON)  
VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER  
TÉLÉPHONE No 2113

CADEAU AUX LECTEURS DU  
"MONDE ILLUSTRÉ"  
Bon pour un Numéro du Journal de Modes LA SAISON, le seul au monde donnant 100 Gravures inédites de Modes et Travaux de Mains par Numéro.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.  
Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE  
PRÉPARÉ PAR  
M. CHEVRIER  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, à Paris  
possède à la fois les principes actifs de l'HUILE de FOIE de MORUE et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. Son effet, comme celui de l'HUILE de FOIE de MORUE, est souverain  
CONTRE :  
la SCROFULE, le RACHITISME, l'ANÉMIE, la CHLOROSE, la BRONCHITE et toutes les MALADIES DE POITRINE.  
EXIGER LA SIGNATURE : CHEVRIER

ST-NICOLAS, journal illustré pour garçons et filles, paraissant le jeudi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et département, un an : 18 fr. ; six mois : 10 fr. Union postale, un an : 20 fr. ; six mois : 12 fr. S'adresser à la librairie Chs Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, France.

POUDRE  
— POUR —  
LIQUEUR DE COMTE  
Préparation Hygiénique, Digestive et Fortifiante  
Remplaçant avantageusement les liqueurs de la Chartreuse et de la Trappistine.  
Une boîte de cette poudre suffit pour faire deux chopines et quart de liqueur.  
Direction dans chaque boîte.  
Prix : 25c la boîte.  
Dans toutes les bonnes pharmacies ou envoyé franco sur réception du prix par les agents  
LA PHARMACIE NATIONALE  
216, SAINT-LAURENT  
MONTREAL

J. G. A. GENDREAU  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
20, RUE ST-LAURENT, Montréal

Extraction de dents sans douleur, par l'électricité et par anesthésie. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

VIN DE VIAL  
PHOSPHATE DE CHAUX, VIANDÉ ET QUINA  
Tonique puissant pour guérir :  
ANÉMIE, CHLOROSE, PHTHISIE  
ÉPUISEMENT NERVEUX  
Aliment indispensable dans les CRÉBESSES DIFFICILES.  
Longues convalescences et tout état de langueur caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.  
J. VIAL, - Chimiste, - Lyon, France.  
Échantillons GRATUITS envoyés AUX MÉDECINS.  
S'adresser à C. ALFRED CHOUILLOU,  
Agent Général pour le Canada, MONTREAL.

LA PRESSE

JOURNAL QUOTIDIEN  
Le plus populaire des journaux français de Montréal

Tous les hommes d'affaires reçoivent LA PRESSE  
Les petites annonces de LA PRESSE sont lues par tout le monde.  
Désirez-vous un commis ?  
Annoncez dans LA PRESSE.  
LA PRESSE est le véritable intermédiaire entre le patron et l'employé.  
Désirez-vous une servante ?  
Annoncez dans LA PRESSE  
Les servantes en recherche d'emploi lisent toutes LA PRESSE.  
Désirez-vous retrouver un article perdu ?  
Annoncez dans LA PRESSE.  
Tout le monde reçoit LA PRESSE.  
Désirez-vous un emploi quelconque ?  
Annoncez dans LA PRESSE.

Journal possédant la plus forte circulation de tous les journaux français du Canada.

Moyenne par jour pour la semaine finissant le 7 septembre 1895

49,103

La Presse sera adressée à la campagne pendant la saison d'été à raison de 25c par mois.

BUREAUX  
71 et 71a, Rue St-Jacques  
MONTREAL



**ANNONCE IMPORTANTE DE  
John Murphy & Cie**

**Nouveaux  
Manteaux**

— DE NOTRE —

**Importation de  
L'AUTOMNE..**

Nous invitons les dames à venir voir notre immense choix de Manteaux pour la saison de l'automne.

NOUVEAUX GILETS  
NOUVELLES COLLERETTES  
NOUVEAUX PALETOTS

**Une Spécialité**

Nous faisons une spécialité dans les Collettertes Golf en tweed reversible. Nous avons aussi autres styles de Collettertes dans les étoffes les plus nouvelles.

**A Moitié Prix**

Il nous reste encore quelques Collettertes et Gilets en drap et en serge, importation du printemps, que nous continuons de vendre à moitié prix.

**John Murphy & Cie**

2343 Rue Sainte-Catherine

Coin de la rue Metcalfe

Conditions : au comptant et un seul prix  
TÉLÉPHONE 3833

MAISON FONDÉE EN 1852

**C. LAVALLÉE**

(SUCCESSEUR DE A. LAVALLÉE)

Importateur d'instruments de musique de toute espèce ; réparations de toutes sortes exécutées à très bref délai. Toujours en stock des instruments pour orchestre et fanfare à des prix très réduits. Violons faits à ordre.

35, COTE ST-LAMBERT  
MONTREAL


**Un LEZARD  
DANS L'ESTOMAC**

Pendant les quelques années que j'ai vécu aux Etats-Unis, je fus atteint d'une maladie qui me faisait mourir. Avec des douleurs atroces dans l'estomac, je me sentais très faible et étais affligé de beaucoup de vents. Après avoir consulté les principaux médecins de Troy, N.-Y., et après avoir pris des centaines de remèdes, on me déclara que j'avais un lézard dans l'estomac et que ce qu'il y avait de mieux à faire était de retourner dans mon pays. Je revins donc à Montréal où on me conseilla d'aller voir M. Z. Brabant, le célèbre herboriste, 2242, rue Notre-Dame. Après m'avoir examiné, ce Monsieur me déclara que je n'avais pas plus de lézard dans l'estomac que sur la main et que tout mon mal venait de la dyspepsie. Je pris alors de ses remèdes composés de racinages, et en moins de trois mois ils me guérirent radicalement. (Signé) ARTHUR SAVARIAT, Polisseur, 156, rue Richelieu, Ste-Cunégonde.

Consultations Gratuites

**Z. BRABANT  
HERBORISTE**

2242, Rue Notre-Dame, Montréal

— PRODUITS DE LA —  
**GRANDE CHARTREUSE**  
**LIQUEURS, ELIXIR ET SPÉCIFIQUE DENTIFRICE.**  
Les consommateurs des produits authentiques de la "GRANDE CHARTREUSE" doivent exiger sur chaque bouteille le passe-partout ci-dessous signé par le Révérend Père Procureur L. Garnier :  
POUR EVITER TOUTE CONTREFAÇON OU IMITATION, EXIGER SUR CHAQUE BOUTEILLE LE PASSE-PARTOUT CI-DESSOUS  
Seuls Agents et Fondés de pouvoirs de la GRANDE-CHARTREUSE  
AU CANADA  
LA COMPAGNIE D'APPROVISIONNEMENTS  
ALIMENTAIRES  
de MONTREAL (limitée).  


13589

**LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE CANADIENNE**

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes

(Incorporé par Lettres Patentes, le 24 Décembre 1894)

Capital Action - - - - - \$50,000

**Bureaux : 210, rue St - Laurent**

TEL BELL 7216

2851 Prix d'une valeur totale de \$5,800.00 seront distribués tous les quinze jours

1 PRIX DE .....	\$1,000.00
1 " " .....	400.00
1 " " .....	150.00

Et une foule d'autres prix variant de \$50.00 à \$1.00.

**PRIX DU BILLET - - - - - 10 CENTS**

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays, sur réception du prix et de 3c en timbres pour frais de port.

**HOPITAL PRIVE DU DR GADBOIS**

238 et 242 Rue Cadieux

Près de la rue Ste-Catherine

Fondée en 1893 par le Dr J. P. Gadbois, médecin surintendant de l'institut Murphy. Traitement rapide de l'ivresse, délire, etc. Traitement radical des habitudes d'intempérance, n.orphimanie, etc., par la méthode du Gold Cure.

**MESDAMES**

Toutes les dames élégantes  
Employent. . . . .

**"CREME LA SIMON"**



Mme ADELINA PATTI dit :  
"Elle est sans pareille."

Elle blanchit, tonifie et donne à la peau un délice parfum

Elle guérit en une nuit les Boutons Gercures Engelures

J. SIMON, PARIS

Agent général pour le Canada :

C. ALFRED CHOUILLOU, Montréal

**J. B. C. TRESTLER L.C.D.**

Chirurgien - Dentiste

200 RUE ST - DENIS

Au-dessus de la phar. Baridon

Extraction de dent sans douleur par le chloroforme, l'éther, le protoxide d'azote, ou la chlorure d'éthyle. Dents posées sans palais ou sur monture en or, aluminium, vulcanite, ou cellulose. Obturation en or, argent, platine, porcelaine. Couronne en or.

**GEORGE VIOLETTI**

Seul fabricant de Harpes au Canada. Spécialité : Réparations d'instruments en cuivre et bois. Argentures, dorures, etc.

No 11 1/2 RUE GOSFORD

MONTREAL



**AUX DAMES**

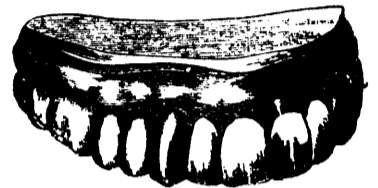
ACADEMIE FONDEE EN 1891

Notre nouveau corsage sans couture est une des merveilles du jour. L'ajustement est parfait sans être obligé d'essayer. Les cours comprendront le Dessin des Patrons, la Coupe, l'Assemblage, l'Essayage, la Rectification, les Garnitures du Corsage, la Jupe, le Manteau, le Dolman, etc., etc.  
ACADEMIE, 88 RUE ST-DENIS Montréal. Téléphone 6057.

Mme E. L. ETHIER, Principale.

**DENTISTE**

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger. Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

A. S. BROSSEAU, L.D.S.

No 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

**La Nouvelle Revue**  
19, Boulevard Montmartre, Paris.  
Directrice : Madame Juliette ADAM  
PARAIT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PARIS	15 mois	6 mois	3 mois
Paris et dans les Départements	50 <sup>fr</sup>	26 <sup>fr</sup>	14 <sup>fr</sup>
Étranger	56 <sup>fr</sup>	29 <sup>fr</sup>	15 <sup>fr</sup>
Abonnement	62 <sup>fr</sup>	32 <sup>fr</sup>	17 <sup>fr</sup>

On s'abonne sans frais dans les Bureaux de la Revue, les agences de Grands Magasins et celles de la Société générale de France et de l'Étranger.

**LA REVUE HEBDOMADAIRE**

La plus intéressante des revues parisiennes

ABONNEMENT, \$6.40 PAR AN—6 MOIS, \$3.3

La Revue Hebdomadaire publie la première, après l'apparition en volume, les romans des principaux écrivains de ce temps notamment : Paul Bourget, François Coppée, O. Daudet, etc.  
S'adresser à la LIBRAIRIE DERMINGNY, 128 W. 25th street, New-York où à la succursale, 1608, Notre-Dame. G. Hurstel, gérant.



**CAN I OBTAIN A PATENT?** For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.  
Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world, \$3 a year. Sample copies sent free.  
Patent Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address: MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.